

MÉNI' BULLETIN

LE MAGAZINE DE LA MÉNITRÉ N° 173 | Mai 2024

DEPUIS
200
ans
LA
MÉNITRÉ





Tony Guéry
Maire de La Ménittré

SOMMAIRE

- 03 **VIE MUNICIPALE**
- 13 **INFOS DE LA MÉNITTRÉ**
- 15 **ENFANCE JEUNESSE**
- 19 **VIE ASSOCIATIVE**
- 25 **VIE INTERCOMMUNALE**
- 27 **SOCIAL**
- 29 **AGENDA**

ÉDITO DU MAIRE

Le 29 mars dernier avait lieu le conseil municipal consacré principalement aux finances communales : approbation du compte de gestion, du compte administratif, affectations des résultats et vote du budget primitif 2024. Ces différentes délibérations permettent de faire le point sur la situation financière de la commune, qui s'avère saine. Néanmoins, comme beaucoup de collectivités, c'est un budget contraint que le conseil municipal a validé à l'unanimité. L'augmentation des charges générales remet en cause les équilibres de fonctionnement et fragilise la capacité d'investissement. Les hausses des coûts de l'énergie depuis deux ans, ainsi que les hausses structurelles sur les contrats d'assurances ou encore celles sur les charges du personnel communal amènent à la prudence pour équilibrer le budget général de la commune.

Cette dernière a une capacité de désendettement en dessous des moyennes nationales, soit environ 3 ans ; alors que la limite est fixée à 9 ans. Aussi, le niveau d'endettement par habitant est inférieur avec 403 € par habitant par rapport à une moyenne de 449 € au niveau départemental ou encore 603 € au niveau régional pour des communes de notre strate. De même, au niveau de la fiscalité, la commune se situe dans le

dernier quart des taux les plus bas du département. Afin d'éviter les hausses brutales constatées dans certaines communes voisines et maîtriser la fiscalité, le conseil municipal s'est prononcé sur les taux des impôts locaux 2024 avec une hausse limitée à 3 % ; soit sur le foncier bâti, un taux qui passe de 38,02 % à 39,16 % (15 € en moyenne) et sur le foncier non bâti de 39,23 % à 40,41 %.

Les projets communaux d'investissement se poursuivent avec l'un des projets importants du mandat, à savoir la restructuration de l'Espace Pessard dont les travaux se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. La mise en place de panneaux photovoltaïques sur la salle et le préau permettront une autoconsommation d'électricité pour réinjecter la production directement dans notre réseau, et une vision à long terme sur les économies d'énergie. Sur le camping, après une phase importante de travaux, l'ouverture en juin avec une nouvelle gestion permettra de conforter l'offre touristique sur notre commune. Nous souhaitons la bienvenue aux gérants et toute la réussite pour l'ouverture du nouveau camping « Terre de Loire ». En parallèle, la communauté de communes lance

une nouvelle marque de promotion du territoire « Baugeois-Vallée l'Anjou Vert », marque qui sera mise en avant en lien avec le département, lors de la fête du vélo en Anjou le dimanche 23 juin puisque La Ménittré est positionnée parmi les 3 villages-étapes. Enfin, les travaux de la première phase de la place du colonel Léon Faye se sont achevés avant un second temps prévu à l'automne pour les plantations et aménagements paysagers. Cette nouvelle configuration de la place devra conforter notre centre-bourg et inciter, par sa restructuration, à être également un beau lieu de vie et d'activités pour la population, le commerce local et les animations.

C'est avec tout l'enthousiasme de l'ouverture de la période estivale que j'invite les ménittréennes et ménittréens à participer aux activités associatives ou communales dans le cadre du bicentenaire et faire vivre La Ménittré à travers notre Histoire, dans un esprit populaire et festif.

Bel été à venir à toutes et tous,

Le Maire
Tony Guéry



www.lamenitre.fr

Plus d'infos sur le site lamenitre.fr et le facebook ([communedelamenitre](#))



Mairie de la Ménittré 02 41 45 63 63 - BP20 49250 La Ménittré - accueil@lamenitre.fr
Journal municipal de La Ménittré

Directeur de la publication : Tony Guéry

Rédaction : le comité communication et le service communication (responsable, Peggy Cadeau).

Crédits photos : mairie, associations

Chargée de communication : Peggy Cadeau, service communication

Mise en page et impression : Setig Abelia Beaucouzé

Imprimé sur du papier 100% recyclé

Tirage : 1 100 exemplaires. Dépôt légal à parution. ISSN 2966-5744.

Date de bouclage de ce numéro 02/04/2024



LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 31 JANVIER 2024

FINANCES

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE VOIRIE - TRAVAUX NEUFS ET D'ENTRETIEN 2024/2027

Les travaux de réfection et d'entretien des voiries communales ont fait l'objet d'une mise en concurrence sous la forme d'un accord-cadre d'une durée de 2 ans jusqu'au 31/12/2025, avec un renouvellement possible en 2026 et 2027, pour un montant compris sans minimum de commande et jusqu'à 300 000 € HT sur la durée. A l'issue de la consultation et de l'examen des 3 offres déposées et du rapport d'analyse, le Conseil Municipal attribue cet accord-cadre à l'entreprise EIFFAGE selon les caractéristiques définies au règlement de la consultation.

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DU CAMPING

Considérant la fermeture du camping municipal au cours en 2023 pour raison de sécurité et remise aux normes ;

Considérant que suite à l'appel à manifestation d'intérêt, le Conseil Municipal a décidé, lors de sa séance du 25/10/2023, de retenir l'offre la proposition de la société Terre d'Entente, représentée par M^{me} Jessica LANCELOT et M. Michael COURJON, et de contractualiser avec les intéressés sous forme de bail emphytéotique pour reprendre la gestion du camping de La Ménitrié à compter de 2024 ;

Considérant qu'il apparaît toutefois nécessaire que la commune de La Ménitrié réalise des travaux d'aménagement et de remise aux normes du camping préalablement à son transfert de gestion ; Vu le projet des travaux envisagés ;

Considérant que ces travaux visent à renforcer l'attractivité touristique du territoire en offrant une possibilité d'hébergement complémentaire à l'offre existante ;

Considérant que certains des travaux répondent aux objectifs de transition énergétique et écologique (éclairage leds, robinetterie visant des économies d'eau, ballon d'eau chaude plus économe, reprise des châssis pour une meilleure isolation, etc.), ainsi que la mise en accessibilité des sanitaires PMR ;

Le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux sur l'exercice 2024 et demande les subventions les plus élevées possibles pour ces travaux :

- ▶ À l'État au titre de la DSIL - Volet contrat de territoire CT - développer l'attractivité du territoire et renforcer la transition écologique
- ▶ Au Département de Maine-et-Loire au titre du Fonds départemental - dispositif d'aide à la transition énergétique et écologique
- ▶ À la Région des Pays de la Loire au titre du dispositif « Agir Tourisme »

Le conseil municipal valide le plan de financement prévisionnel et les travaux s'élevant à 112 274 € H.T. et donne son accord de principe aux conditions de durée du bail emphytéotique (durée de 25 ans et redevance annuelle de 3000 €) et demande que le projet de bail définitif soit soumis à son accord lors d'une délibération ultérieure.

BICENTENAIRE - VENTE DE CALENDRIERS À L'ASSOCIATION HPVA

Vu le projet d'édition complémentaire de 150 exemplaires du calendrier du bicentenaire au prix de 670,80 €, le Conseil Municipal valide la proposition de vente de 50 calendriers à l'association HPVA (Histoire Patrimoine Vallée d'Anjou) au prix de 9 € l'unité.

MODIFICATION DU LOYER DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Suite à la demande de gel des loyers locatifs des professionnels de santé de La Ménitrié du 12/12/2023 et aux propositions d'aménagement des loyers locatifs des professionnels de santé, exprimées par le bureau municipal le 22/01/2024 ; considérant que les loyers des professionnels de santé, indexés sur l'indice INSEE du coût de la construction (ICC) conformément aux baux signés en 2021 et 2022, ont augmenté de 6,92 % en 2022 pour le loyer des orthophonistes et de 6,62% en 2023 pour le loyer des orthophonistes, des médecins généralistes et de l'ostéopathe ; considérant la volonté de maintenir les professionnels de santé sur le territoire communal dans l'intérêt général des habitants ; le Conseil Municipal décide de modifier les loyers ainsi qu'il suit à compter du 01/02/2024 jusqu'au 31/08/2024 ;

▶ Loyer du cabinet des orthophonistes : 1 242,12 €

▶ Loyer du cabinet médical : 907,80 €

▶ Loyer du cabinet de l'ostéopathe : 300,90 €

Les prochaines révisions seront plafonnées à 2% pour les trois prochaines années soit à compter du 01/09/2024 jusqu'au 31/08/2027. L'indice de référence INSEE pour la révision des loyers reste l'ICC. Si l'évolution de l'indice INSEE ICC devait être inférieure au plafonnement de 2% décidé, il sera fait application de la formule de révision suivant l'évolution réelle de l'ICC.

VENTE DU PARQUET DE L'ESPACE PESSARD (DCM N°01/2024-06)

Considérant que M. le Maire dispose d'une délégation du Conseil Municipal pour vendre des biens mobiliers de gré à gré dans la limite de 4 600 € et que la superficie cessible du parquet de l'Espace Pessard est d'environ 600 m², le Conseil Municipal décide de fixer à 20 € le m² le prix de vente du parquet, avec un minimum de vente de 15 m².

INTERCOMMUNALITÉ

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. L'article 15 de la loi a introduit dans le code de l'énergie un

dispositif de planification territoriale à la main des communes. Elles sont invitées à identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable vers des espaces qu'elle estime adaptés.

Les zones sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables : éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité, géothermie, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance des projets d'énergies renouvelables déjà installée. Les projets d'installation pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs. En revanche, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas la délivrance de son autorisation ou de son permis. Un projet peut également s'implanter en dehors des zones d'accélération. Dans ce cas, un comité de projet sera obligatoire. Ce comité inclura les différentes parties prenantes concernées par un projet d'énergie renouvelable, dont les communes limitrophes.

La commune délibère au moins aux étapes suivantes :

- ▶ Identification des zones d'accélération et transmission au référent préfectoral
- ▶ Avis conforme sur la cartographie établie à l'échelle départementale
- ▶ Elle peut également délibérer lors de l'identification de zones complémentaires en réponse à la demande du référent préfectoral.

M. le Maire rappelle que lors de la séance du 22/11/2023, la cartographie des zones d'accélération pour les ENR sur le territoire de La Ménitrie a été présentée au Conseil Municipal, en précisant qu'ont été retenues uniquement les zones relatives au développement du photovoltaïque en ombrières.

Les zones concernées sont les suivantes pour le développement des ENR – filière photovoltaïque en ombrières : sur les parkings de la Gare, du cabinet orthophoniste, de l'espace Pessard, rue des Charmilles et rue des Hauts le long du stade municipal.

Vu la présentation faite par le président du SIEML au conseil communautaire de la Communauté de communes Baugeois Vallée le 21/09/2023, vu le bilan de la concertation menée par les communes du 8 au 29 novembre 2023, sur les zones d'accélération des ENR, établi à l'échelle intercommunale et présenté à l'occasion du débat en conseil communautaire de la Communauté de communes Baugeois Vallée le 21/12/2023 ; et considérant que les zones situées sur le périmètre du parc national Loire Anjou Touraine et son aire d'adhésion, dont l'objet est la production d'électricité en toiture, ont été réalisées en concertation avec le syndicat mixte gestionnaire du parc. En date du 30/01/2024, le gestionnaire a émis un avis favorable pour l'ensemble des sites, avec une recommandation de maintien des arbres existants dans les secteurs d'ombrières identifiés.

Le Conseil Municipal est favorable à la définition de zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables avec la mise en place de panneaux photovoltaïques uniquement en ombrières suivant les plans communiqués.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 FÉVRIER 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

GIC DE LA GENDARMERIE DE FENEU : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES ATELIERS TECHNIQUES MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal accepte de mettre gratuitement à disposition les locaux des ateliers techniques municipaux pour les entraînements cynophiles de la gendarmerie de FENEU. La présente convention concerne la mise à disposition du GIC par le maire, de ces locaux utiles aux entraînements et aux dressages du cheptel canin des équipes cynophiles du GIC (groupe d'investigation cynophile).

FINANCES

SIEML : CONVENTION POUR LA MISSION DE CONSEIL EN ÉNERGIE

Considérant les objectifs de réduction des consommations énergétiques des bâtiments abritant des activités tertiaires à l'horizon 2030, 2040 et 2050 et les importants travaux à venir sur certains bâtiments ; la commune a intérêt à réaliser les audits énergétiques préalables nécessaires à l'obtention des financements publics.

Le SIEML pouvant apporter son concours technique et financier pour la réalisation de ces audits et le montage des dossiers de demandes de subvention, le Conseil Municipal décide d'adhérer à la mission de conseil en énergie proposée par le SIEML. Il valide les modalités financières, soit 0,50 €/habitant/an (soit 1037 € prévus au budget prévisionnel).

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Considérant que certains conseillers municipaux, membres des bureaux associatifs (président ou trésorier), ne participent pas au vote des subventions des associations qui les concernent, que pour les associations relevant de la catégorie 5 « vie scolaire », le calcul se base sur le projet global des associations et est étendu aux enfants domiciliés dans la commune et hors commune, le Conseil Municipal décide d'attribuer une enveloppe globale de subventions de fonctionnement aux associations locales pour l'année 2024 de 17 825 € répartie ainsi qu'il suit :

CATEGORIE 1 : SPORTS	4 700,00 €
À l'unanimité (16 voix pour - retrait d'Isabelle NICOLAS et Yohann RENAUDIER)	
A.L.E.S	500,00 €
ASM BASKET	1 400,00 €
ST MATH MENITRE FOOTBALL CLUB	1 400,00 €
TENNIS CLUB MENITREEN	1 400,00 €
CATEGORIE 2 : CULTURE	2 400,00 €
À l'unanimité (18 voix pour)	
LIRENLOIRE - Animations	1 400,00 €
LES MENI'ACTEURS - subvention de fonctionnement	1 000,00 €
CATEGORIE 3 : LOISIRS ET TOURISME	1 100,00 €
À la majorité absolue (16 voix pour et 1 voix contre relative à la subvention Sté de chasse - retrait de Jackie PASSET)	
CLUB DE L'AMITIE	250,00 €
COMITE DE FETES - subvention de fonctionnement	150,00 €
FOYER RURAL DES JEUNES	300,00 €
SOCIETE DE CHASSE ST HUBERT	400,00 €
CATEGORIE 4 : VIE SOCIALE ET ENTRAIDE	420,00 €
À l'unanimité (18 voix pour)	
UMAC (challenge boule de fort)	420,00 €
CATEGORIE 5 : VIE SCOLAIRE	6 105,00 €
À l'unanimité (18 voix pour)	
A.P.E.L École Sainte Anne (5 € x 80 élèves)	400,00 €
A.P.E des écoles publiques - 5 € x 39 élèves (EMPP) + 5 € x 95 élèves (EEMG)	670,00 €
OGEC SAINTE ANNE - 80 élèves année scolaire 2023/2024 - 20 € x 24 maternelles + 25 € x 56 élémentaires	1 880,00 €
USEP École maternelle Pierre Perret - 39 élèves année scolaire 2023/2024 - 20 € x 39 élèves	780,00 €
USEP École élémentaire M. Genevoix - 95 élèves année scolaire 2023/2024 - 25 € x 95 élèves	2 375,00 €
CATEGORIE 6 : AUTRES ASSOCIATIONS	3 100,00 €
À la majorité absolue (16 voix pour et 2 voix contre relative à la subvention de l'association Les Pics Verts)	
A.C.P.G - C.A.T.M.	240,00 €
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	500,00 €
FDGDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles)	560,00 €
UMAC - subvention de fonctionnement	1 500,00 €
Les Pics verts	300,00 €
TOTAL	17 825 €

Autres subventions décidées à l'unanimité par le conseil municipal :

Subvention aux associations du territoire « Entente vallée » : 500 € à HAND CLUB AUTHION (HBC) et 300 € à L'ATELIER DU REMPART

Subventions exceptionnelles : 1200€ à SCRABBLLENLOIRE pour l'organisation du tournoi de scrabble, 150 € à l'association ACPG-CATM pour le projet de fleurissement des tombes des anciens combattants et 250 € à l'association Les Gabar'Zelles pour la participation à une course solidaire.

Subvention de 1088 € au Foyer socio-éducatif du collège Paul Eluard de Gennes-Val-de-Loire et 805 € à l'OCABV dans le

cadre de la convention de partenariat pour la promotion du commerce et de l'artisanat local.

OGEC DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE : PARTICIPATION COMMUNALE DANS LE CADRE DU CONTRAT D'ASSOCIATION

Vu le contrat d'association entre M. le Préfet de Maine-et-Loire et l'école privée Ste Anne de La Ménitré et considérant qu'en application de ce contrat, la commune doit verser une contribution à l'OGEC, calculée sur la base du coût de fonctionnement d'un élève des écoles maternelle et primaire publiques.

Vu le décompte relatif au coût d'un élève des écoles publiques, soit pour l'année 2023 : 635,82 € pour un élève de classe élémentaire et 2543,29 euros pour un élève de classe maternelle, le Conseil Municipal décide de verser à l'OGEC de l'école Ste Anne la somme de 55 952,36 € pour l'année 2024 sur la base de 44 élèves en classe élémentaire et 11 élèves en classe maternelle.

INTERCOMMUNALITÉ

CONVENTION OCABV (Office du Commerce et de l'Artisanat de Baugeois-Vallée)

Considérant l'objet de l'association OCABV et le bénéfice des outils mis en place pour le développement de l'économie locale, l'intérêt des commerçants et artisans de La Ménitré à souscrire aux packs « achetez en Baugeois » de l'OCABV et le souhait de la commune de La Ménitré d'accompagner les acteurs économiques locaux, le Conseil Municipal valide la convention de partenariat avec l'OCABV et le versement d'une subvention de 805 € pour l'année 2024.

RESSOURCES HUMAINES

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - PRÉVOYANCE

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale, initiée par l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021, place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux.

Elle introduit notamment une obligation pour ces derniers de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance de leurs agents à compter du 1^{er} janvier 2025, puis à celle des risques frais de Santé à compter du 1^{er} janvier 2026, ainsi que des niveaux minimums de couverture pour chacun des risques.

L'accord collectif national signé le 11 juillet 2023 par l'ensemble des associations représentatives d'employeurs territoriaux et des organisations syndicales représentatives de la fonction publique territoriale vient renforcer les obligations des employeurs et les droits de leurs agents, **en instituant notamment la généralisation de l'adhésion obligatoire des agents aux garanties Prévoyance dans le cadre de contrats collectifs conclus par l'employeur au plus tard le 1^{er} janvier 2025.**

En premier lieu, le niveau des garanties offertes sera différent. Les contrats collectifs de Prévoyance à adhésion obligatoire devront en effet **prévoir un niveau minimum de garantie couvrant tous les agents pour les risques Incapacité Temporaire de Travail et Invalidité à hauteur de 90% de la rémunération annuelle nette (TBI, NBI, RI).**

En second lieu, c'est la participation des employeurs publics territoriaux qui change, avec une prise en charge, au minimum à hauteur de 50% des cotisations acquittées par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire prévu par l'accord collectif national du 11 juillet 2023.

L'enjeu financier n'est donc plus du tout le même pour les collectivités territoriales avec un élargissement de la base des bénéficiaires d'une part, et de la participation unitaire d'autre part.

Au titre de leur rôle d'expertise, les centres de gestion (C.D.G.) ont l'obligation de conclure, pour le compte des collectivités territoriales et des établissements publics de leur ressort, des conventions de participation en matière de santé et de prévoyance. Les enjeux sont multiples : santé au travail, attractivité du secteur public, équilibre financier, dialogue social.

Au regard de ce contexte juridique et technique, compte tenu de la complexité et l'expertise imposées par ce type de dossier, après une analyse approfondie menée depuis le mois de juillet 2023, le C.D.G. du Maine-et-Loire a décidé avec les 4 autres C.D.G. des Pays de la Loire, d'engager un marché régional afin d'être en mesure de proposer à l'ensemble des employeurs publics de la région une offre performante et adaptée aux différentes problématiques rencontrées en matière de

prévoyance, à compter du 1^{er} janvier 2025, puis en santé, à compter du 1^{er} janvier 2026.

Ainsi, ils piloteront l'ensemble du processus, tant pour ce qui concerne le dialogue social et l'animation de l'instance paritaire régionale, que la définition des garanties, la rédaction du cahier des charges, la conduite des négociations avec les assureurs, l'analyse des offres, la rédaction des projets d'accords collectifs, la mise en place de la gestion des prestations et le suivi et le pilotage des contrats dans le temps, au bénéfice des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux, ainsi que des agents assurés. La mutualisation des risques sur un large périmètre permettra de renforcer l'attractivité auprès des organismes d'assurances, mais également de mieux piloter les risques, et par là-même de maîtriser les évolutions tarifaires dans le temps.

Le Conseil Municipal donne mandat au C.D.G. de Maine-et-Loire, membre du groupement de commandes constitué des 5 centres de gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional et également pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 MARS 2024

OCABV : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil Municipal nomme M^{me} Cristina PEDRERO-MILLOT pour représenter la commune de La Ménitré au sein du conseil d'administration de l'association Office du Commerce et de l'Artisanat de Baugeois-Vallée.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Le conseil Municipal nomme M^{me} Clarisse NOURRY pour représenter la commune de La Ménitré afin de participer aux travaux des professionnels de santé locaux dans le cadre de leur projet de mise en place d'un ESP CLAP (Equipes de Soins Primaires Coordonnées Localement Autour du Patient).

FINANCES

BUDGET GÉNÉRAL

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion du budget de la commune pour l'exercice 2023, dressé par le Receveur municipal, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part ; et, réuni sous la présidence de Monsieur Yves JEULAND, 1^{er} adjoint, arrête les résultats du compte administratif ci-dessous.

Budget Commune CA 2023	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		539 129,30 €	246 103,78 €		246 103,78 €	539 129,30 €
Opérations de l'exercice	2 217 561,92 €	2 458 646,62 €	527 160,77 €	338 044,47 €	2 744 722,69 €	2 796 691,09 €
TOTAUX	2 217 561,92 €	2 997 775,92 €	773 264,55 €	338 044,47 €	2 990 826,47 €	3 335 820,39 €
Résultat de clôture		780 214,00 €	435 220,08 €		435 220,08 €	780 214,00 €
Restes à réaliser			229 944,00 €	238 340,00 €	229 944,00 €	238 340,00 €
TOTAUX CUMULÉS		780 214,00 €	665 164,08 €	238 340,00 €	665 164,08 €	1 018 554,00 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		780 214,00 €	426 824,08 €			353 389,92 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal affecte l'excédent de fonctionnement de **780 214 €** de la façon suivante :

- ▶ 426 824,08 € pour couvrir les besoins de la section d'investissement 2024
- ▶ 353 389,92 € reportés sur la section de fonctionnement 2024.

TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2024

Considérant la revalorisation forfaitaire de 3,9% des valeurs locatives décidée par la loi de finances 2024 et les recettes

nécessaires à l'équilibre du budget général de la commune, le Conseil Municipal décide d'augmenter de manière proportionnelle les taux d'imposition en 2024 et de voter les taux suivants :

- ▶ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 39,16 %
- ▶ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,41 %
- ▶ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants : 13,65%

BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal décide de voter le budget de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2024 ainsi qu'il suit :

Budget Commune BP 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés			435 220,08 €		435 220,08 €	
Affectation du résultat		353 389,92 €		426 824,08 €		780 214,00 €
Sous-total	0,00 €	353 389,92 €	435 220,08 €	426 824,08 €	435 220,08 €	780 244,00 €
Restes à réaliser N-1			229 944,00 €	238 340,00 €	229 944,00 €	238 340,00 €
Opérations réelles	2 447 305,00 €	2 338 802,08 €	1 815 839,92 €	1 537 852,92 €	4 263 144,92 €	3 876 655,00 €
Sous-total	2 447 305,00 €	2 338 802,08 €	2 045 783,92 €	1 776 192,92 €	4 493 088,92 €	4 114 995,00 €
Cessions d'immobilisations				33 100,00 €		33 100,00 €
Opérations d'ordre entre sections	12 100,00 €			12 100,00 €	12 100,00 €	12 100,00 €
Virement entre sections	238 787,00 €			232 787,00 €	232 787,00 €	232 787,00 €
Sous-total	244 887,00 €	0,00 €	0,00 €	277 987,00 €	244 887,00 €	277 987,00 €
TOTAUX	2 692 192,00 €	2 692 192,00 €	2 481 004,00 €	2 481 004,00 €	5 173 196,00 €	5 173 196,00 €

BUDGETS ANNEXES « PHOTOVOLTAÏQUE » ET « LOTISSEMENT DU PIGNON BLANC »**COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion des budgets annexes « photovoltaïque » et « lotissement du Pignon Blanc » pour l'exercice 2023, dressés par le Receveur municipal, n'appellent aucune observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Yves JEULAND, 1^{er} adjoint, arrête les résultats des comptes administratifs 2023 de ces budgets annexes tels que résumés ci-dessous.

Budget photovoltaïque CA 2023	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		14 388,17 €		22 476,57 €		36 864,74 €
Opérations de l'exercice	14 902,15 €	22 131,38 €	14 106,42 €	13 586,41 €	29 008,57 €	35 717,79 €
TOTAUX	14 902,15 €	36 519,55 €	14 106,42 €	36 062,98 €	29 008,57 €	72 582,53 €
Résultat de clôture		21 617,40 €		21 956,56 €		43 573,96 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS		21 617,40 €		21 956,56 €		43 573,96 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		21 617,40 €		21 956,56 €		43 573,96 €

Budget lotissement CA 2023	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	1 164,38 €			12 208,50 €	1 164,38 €	12 208,50 €
Opérations de l'exercice	5 167,62 €	5 167,62 €	4 248,35 €		9 415,97 €	5 167,62 €
TOTAUX	6 332,00 €	5 167,62 €	4 248,35 €	12 208,50 €	10 580,35 €	17 376,12 €
Résultat de clôture	1 164,38 €			7 960,15 €	1 164,38 €	12 208,50 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	1 164,38 €	0,00 €	0,00 €	7 960,15 €	1 164,38 €	7 960,15 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	1 164,38 €	0,00 €		7 960,15 €		6 795,77 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

Le Conseil Municipal reporte l'excédent de fonctionnement de 21 617,40 euros du budget annexe « photovoltaïque » en recettes de fonctionnement 2024.

Le Conseil Municipal reporte les résultats du budget annexe « lotissement du pignon Blanc » de la façon suivante : déficit de fonctionnement de 1 164,38 € reportés en dépenses de fonctionnement 2024 et excédent d'investissement de 7 960,15 € reportés en recettes d'investissement 2024.

BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal vote les budgets annexes photovoltaïque et lotissement du pignon blanc de l'exercice 2024 par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, ainsi qu'il suit :

Budget photovoltaïque BP 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		21 617,40 €		21 956,56 €		43 573,96 €
Affectation du résultat						
Sous-total	0,00 €	21 617,40 €	0,00 €	21 956,56 €	0,00 €	43 573,96 €
Restes à réaliser N-1						
Opérations réelles	25 437,00 €	11 000,60 €	29 137,56 €		54 574,56 €	11 000,60 €
Sous-total	25 437,00 €	11 000,60 €	29 137,56 €	0,00 €	54 574,56 €	11 000,60 €
Cessions d'immobilisations						
Opérations d'ordre entre sections	13 587,00 €	6 406,00 €	6 406,00 €	13 587,00 €	19 993,00 €	19 993,00 €
Virement entre sections						
Sous-total	13 587,00 €	6 406,00 €	6 406,00 €	13 587,00 €	19 993,00 €	19 993,00 €
TOTAUX	39 024,00 €	39 024,00 €	35 543,56 €	35 543,56 €	74 567,56 €	74 567,56 €

Budget lotissement BP 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	1 164,38 €			7 960,15 €	1 164,38 €	7 960,15 €
Affectation du résultat						0,00 €
Sous-total	1 164,38 €	0,00 €	0,00 €	7 960,15 €	1 164,38 €	7 960,15 €
Restes à réaliser N-1						
Opérations réelles	244 774,00 €			237 978,23 €	244 774,00 €	237 978,23 €
Sous-total	244 774,00 €	0,00 €	0,00 €	237 978,23 €	244 774,00 €	237 978,23 €
Cessions d'immobilisations						
Opérations d'ordre entre sections	1 774,00 €	1 774,00 €			1 774,00 €	1 774,00 €
Opérations d'ordre dans la section	261 039,85 €	506 978,23 €	506 978,23 €	261 039,85 €	768 018,08 €	768 018,08 €
Virement entre sections						
Sous-total	262 813,85 €	508 752,23 €	506 978,23 €	261 039,85 €	768 018,08 €	768 018,08 €
TOTAUX	508 752,23 €	508 752,23 €	506 978,23 €	506 978,23 €	1 015 730,46 €	1 015 730,46 €

LOYER DU LOGEMENT D'URGENCE

Sur proposition du bureau municipal, le Conseil Municipal décide, à compter du 01/04/2024, de maintenir le loyer mensuel du logement d'urgence situé 1 rue Jeanne de Laval, à 300 € et fixe le forfait mensuel pour charges (électricité, eau/assainissement/REOM) à 160 €.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE L'ESPACE PESSARD

Le Conseil Municipal décide de demander les subventions les plus élevées possibles, suivant le plan de financement prévisionnel ci-dessous à la Région des Pays de la Loire au titre du Contrat Pays de la Loire 2026 via la Communauté de communes Baugeois Vallée et au titre du LEADER (Fonds Européen).

NATURE DES DÉPENSES	NOM DU PRESTATAIRE	MONTANT (H.T.)
Maîtrise d'œuvre / Assistance à maîtrise d'ouvrage		
Équipe de maîtrise d'œuvre	Agence DLB	115 881,61 €
Assisant à maîtrise d'ouvrage	PREPROGRAMM	9 140,00 €
Sous-total		125 021,61 €
Études		
Mission contrôle technique	SOCOTEC	6 300,00 €
Mission CSPS	VERITAS	3 220,00 €
Diagnostic amiante avant travaux	DESMARES EXPERTISES	850,00 €
État parasitaire	DIAGAMTER	292,00 €
Étude géotechnique	GEOTCHNIQUE	4 583,00 €
Sous-total		15 245,00 €
Travaux		
Lot n° 1 VRD	LUC DURAND	11 986,00 €
Lot n° 2 Désamiantage	TP PINEAU	38 178,00 €
Lot n° 3 Gros œuvre	EGCA	68 000,00 €
Lot n° 4 Charpente bois lamellés collés	La Charpente Thouarsaise	110 141,03 €
Lot n° 5 Couverture bardage métallique	TEOPOLITUB	288 385,00 €
Lot n° 6 EGDC	Menuiserie extérieure alu métallerie	15 791,25 €
Lot n° 7 Plâtrerie sèche faux plafonds	BORJON PIRON	86 508,82 €
Lot n° 8 Menuiseries intérieures bois	Atelier Heulinois	99 500,00 €
Lot n° 9 Peinture	GOUIN DECORATION	12 000,00 €
Lot n° 10 Équipements sportifs	NOUANSPOUR	26 836,00 €
Lot n° 11 Sols sportifs	SPORTINGSOLS	104 000,00 €
Lot n° 11 Électricité	SDEL ENERGIS	45 826,06 €
Lot n° 12 Photovoltaïque	SDEL ENERGIS	99 500,00 €
Lot n° 13 Chauffage ventilation plomberie	CESBRON	34 754,20 €
Sous-total		41 406,36 €
Frais annexes		
Divers et imprévus		190 564,70 €
Consultation avis appel public à la concurrence	MEDIALEX	1 063,05 €
Audit énergétique	SIEML	1 153,28 €
Sous-total		192 781,03 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (H.T.)		1 374 454,00 €

RESSOURCES PRÉVISIONNELLES DE L'OPÉRATION

Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montants	Taux
Autre mesure Fonds Verts		sollicité	369 033,00 €	26,85 %
Fonds européens	LEADER	sollicité	100 000,00 €	7,28 %
DSIL		acquis	139 427,00 €	10,14 %
Conseil régional		sollicité	110 036,00 €	8,01 %
Conseil départemental	Demande de subvention refusée			0,00 %
à préciser	SIEML BEE 2030	acquis	37 695,00 €	2,74 %
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		756 191,00 €	55,02 %
Part de la collectivité	Fonds propres			
	Emprunt relais TVA		230 000,00 €	
	Emprunt long terme		388 263,00 €	
Participation du porteur de projet (autofinancement)			618 263,00 €	44,98 %
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES			1 374 454,00 €	100,00 %

BUDGET COMMUNAL - CE QU'IL FAUT RETENIR

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la commune. Pour l'exercice 2024, les crédits prévisionnels sont fixés au total à 2 692 192 €, à l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

Les charges d'énergie (électricité et combustibles) ont progressé de 46% entre 2022 et 2023, malgré une maîtrise de la consommation sur les différents bâtiments communaux en 2023 (-21,67% pour l'électricité et -28,35% pour les combustibles). Ce poste représente près de 20% des charges à caractère général en 2024.

Les charges liées au contrat d'assurance ont augmenté de 123,35% en 2023.

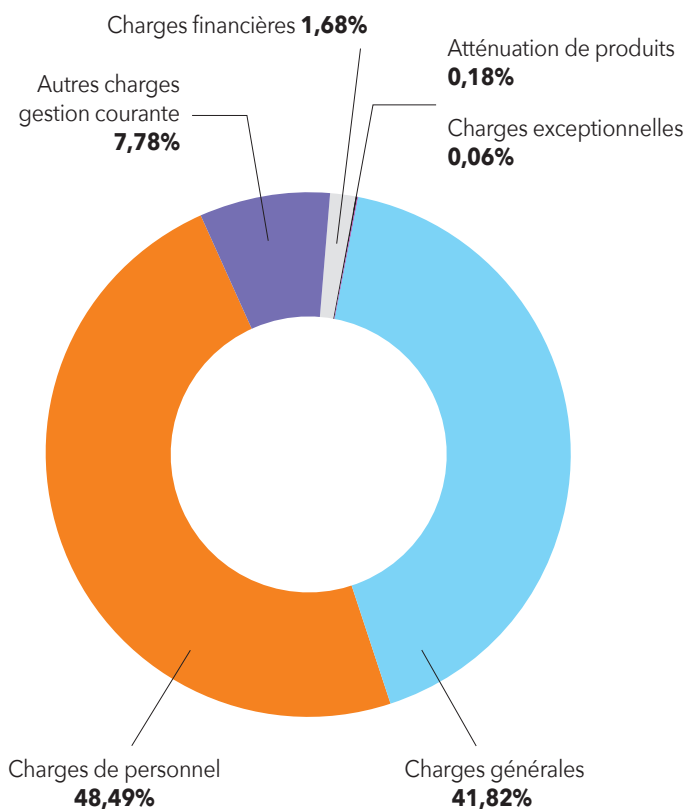
Suite au nouveau contrat de délégation de service public, le précédent contrat étant arrivé à terme, le financement du multi-accueil Gabar'ronde par la commune augmente de 57,6% en 2024.

Depuis deux ans, les charges de personnel (déduction faite des remboursements) ont progressé de 4,41% en 2022, 5,16% en 2023, ce qui s'explique notamment par les revalorisations indiciaires décidées au niveau national, la progression de l'assurance statutaire (+ 27,68%), les évolutions de carrière. Ce poste représente 48,49% des dépenses réelles prévisionnelles de l'année.

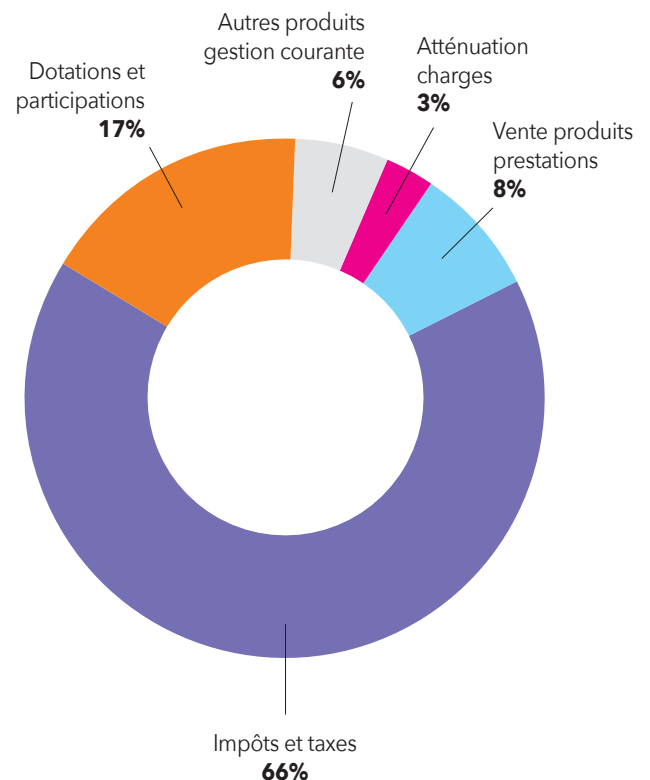
Le budget 2024 sera également marqué par des dépenses exceptionnelles de fonctionnement liées aux célébrations du bicentenaire de la commune (prévisionnel 47 K€ soit moins de 2% des dépenses totales pour lesquelles la commune a fait des demandes de subventions à la DRAC - Région des Pays de la Loire - Département de Maine-et-Loire - Fondation du Patrimoine).

Dépenses réelles 2024 : 2 447 305 €

(hors autofinancement)

**Recettes réelles 2024 : 2 338 802 €**

(non compris : excédent de fonctionnement 2023 de 353 390 €)



IMPÔTS LOCAUX

Avec le contexte d'inflation depuis deux années consécutives (5,20 % en 2022 et 4,9 % en 2023), le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de 3% les taux des impôts locaux en 2024. Ainsi, les taux sont fixés pour chacune des taxes à :

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 39,16 % (38,02 % avant)
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 40,41 % (39,23 % avant)
- Taxe d'habitation pour les logements vacants et résidences secondaires (TH) : 13,65 % (13,25 % avant)

L'augmentation des taux décidée par le Conseil Municipal générera une recette fiscale prévisionnelle supplémentaire de 23 953 €. Pour mémoire, les taux communaux n'ont pas changé depuis 2016, suite au changement d'intercommunalité. Les nouveaux taux votés restent toutefois inférieurs à la moyenne départementale.

L'État a également majoré les valeurs locatives forfaitaires servant de base au calcul des taxes locales, de 3,9 % par la loi de finances pour 2024 (pour mémoire, cette revalorisation était de 7,1% en 2023). A taux constants, cette revalorisation des bases générera une recette fiscale supplémentaire de 22 577 €.

Les recettes attendues en 2024, issues de la fiscalité directe locale, représentent 856 641 €, soit 36,63 % des recettes réelles de fonctionnement.

INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2024, les crédits prévisionnels sont fixés à 2 481 K€, à l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

Principaux investissements

Rénovation de l'Espace Pessard : reprise de la toiture, de l'isolation du bâtiment et du sol sportif, pose de panneaux photovoltaïques dont la production d'électricité sera destinée à l'autoconsommation collective des bâtiments communaux - coût des travaux (hors honoraires, études et frais divers) 1 250 K€ TTC - subventions obtenues : 177 K€ (État/DSIL et SIEM) et subventions demandées (État/fonds vert et Région des Pays de la Loire)

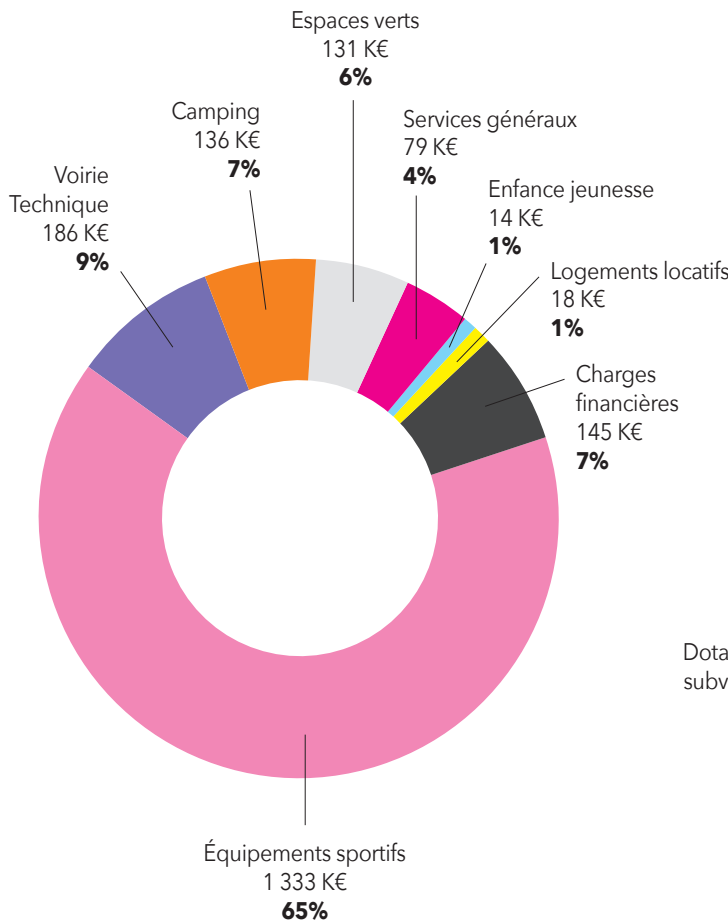
Camping du Port St-Maur : remise aux normes avant transmission de la gestion à un opérateur privé (en bail emphytéotique) - coût des travaux 136 K€ TTC - subventions demandées (État/DSIL - Région des Pays de la Loire/Fonds tourisme et Département de Maine-et-Loire)

Aménagement de la place du Colonel Léon Faye : travaux de voirie, végétalisation et installation de mobilier urbain - coût prévisionnel des travaux 99 K€ TTC - subventions obtenues (État/DETR et Département de Maine-et-Loire) : 31 K€

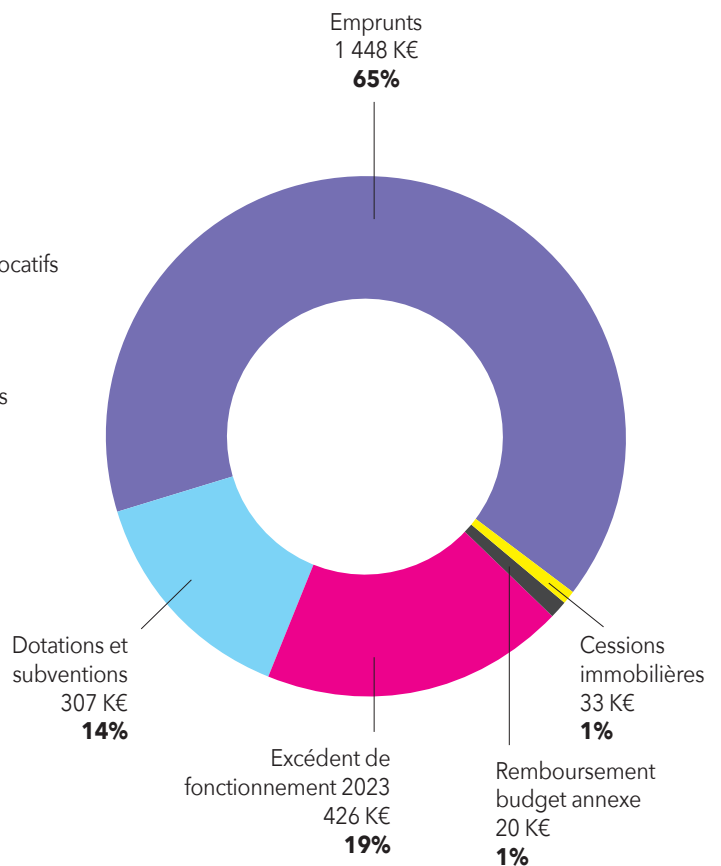
Travaux de restauration des zones humides dans le cadre du Territoire Engagé pour la Nature - coût des travaux 87 K€ TTC - subventions obtenues 58 K€ (État/fonds vert et Région des pays de la Loire) - Restauration de la Boire Girard - coût prévisionnel des travaux 25 K€ TTC - subvention obtenue 16 K€ (Agence de l'Eau)

Mairie : création d'un bureau au rez-de-chaussée afin de rendre accessible le service urbanisme - instruction du droit des sols - coût des travaux 51 K€ - subventions demandées (État/DETR et Département de Maine-et-Loire)

Dépenses réelles 2024 : 2 045 783 €
(hors déficit reporté de 435 K€)



Recettes réelles 2024 : 2 236 017 €
(hors autofinancement)



DETTE COMMUNALE (hors budgets annexes photovoltaïque et lotissement)

Au 31 décembre 2023, la dette communale totale s'établit à 839 418 €, dont 85 552 € d'emprunts à terme en 2027 et 2028 destinés à financer des acquisitions foncières (terrains de la Corbière). Cela représente 404 € par habitant. La capacité de désendettement de la commune est de 3 ans. Elle correspond au rapport entre l'encours de la dette et son épargne brute (différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, hors résultat reporté et hors valeur comptable des immobilisations cédées). Elle représente le nombre d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si elle consacrait à cet effet, l'intégralité de son épargne dégagée sur la section de fonctionnement. Le seuil d'alerte est fixé à 9 ans en moyenne.

Hors emprunts nouveaux souscrits en 2024, l'annuité de la dette s'élève à 159 798 €, dont 15 818 € d'intérêts (charges de fonctionnement) et 143 980 € de capital (charges d'investissement).

LA PLACE DU COLONEL LÉON FAYE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Les élus de la commune de La Ménitré par le biais du comité consultatif environnement/espaces verts ont mené une réflexion sur l'aménagement de la place du colonel Léon Faye. Ils ont bénéficié de l'appui des services techniques et d'un étudiant en stage de fin d'étude ingénieur en paysage au sein du service Espaces verts.

Plusieurs axes de réflexion ont été pris en compte, la lutte contre les points chauds, sa capacité à absorber l'eau de pluie et l'accentuation de la végétalisation. La transformation de cette place centrale de la commune a également été pensée pour se retrouver et échanger dans un espace agréable où il fait bon vivre.

La première phase de travaux s'est déroulée fin avril et début mai. Ces travaux, principalement de voirie, ont été réalisés par la société Eiffage. La seconde phase est prévue à l'automne (aménagement paysager, plantations, paillage, pose du mobilier urbain...). Ces travaux seront réalisés en régie avec les agents du service espaces verts de la commune et l'entreprise Ménitréenne Côté Loire Paysage.



M^{ME} JANE CUAU FÊTE SES 100 ANS



À cette occasion, comme il est de coutume, la municipalité a marqué cet événement. Monsieur Le Maire et Isabelle Planté, adjointe se sont déplacés à son domicile avec un bouquet de fleurs et le livre d'Histoire de la commune, l'occasion d'échanger sur la vie communale et les festivités du bicentenaire, M^{me} Cuau ayant posé sur la photo des 200 ans de la commune.

GRAND JEU PATRIMOINE



LA MAIRIE DANS TOUS SES ÉTATS !

Le Napoléon en or (1) a disparu !
Une enquête est en cours. Si les recherches n'aboutissent pas, la commune va faire appel à des enquêteurs, enquêteuses extérieurs !

La suite lors du Grand Jeu du Patrimoine, le 21 septembre 2024.

(1) Le Napoléon en or a été déposé dans une boîte en plomb le 26 juin 1865 lors de la pose de la première pierre de la Mairie de La Ménitré.

PAGES INFOS DE LA MÉNITRÉ

CAMPING TERRE DE LOIRE À LA MÉNITRÉ

C'est avec une grande joie que nous vous annonçons l'ouverture prochaine de notre camping Terre de Loire. Avec une expérience dans ce domaine à Terre d'Entente à Saint Martin de la Place, nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau projet qui vise à offrir un espace de vie convivial pour les vacanciers sur votre commune.

Le camping, fraîchement rénové et remis aux normes pour obtenir le classement 2 étoiles, proposera des emplacements pour tentes, caravanes et camping-cars à partir du mois de juin. Nous mettons un point d'honneur à créer une dynamique vertueuse pour les commerces du village, en favorisant les échanges entre les touristes et le commerce de proximité.

Pour la saison 2025, nous mettrons également en place une aire de camping-car ouverte à l'année sur une partie du camping, afin de maintenir un vivier économique touristique sur La Méniltré.



De plus, des descentes de la Loire en canoës seront proposées sur demande, et nous avons pour ambition de renforcer cette activité dans les années à venir.

À moyen terme et selon les autorisations obtenues, nous prévoyons également d'ajouter des hébergements s'intégrant parfaitement dans le site naturel du camping.

Nous espérons accueillir de nombreux vacanciers dans notre camping, pour leur faire découvrir la beauté de la région et leur offrir des moments de détente inoubliables au bord de la Loire. Nous sommes impatients de vous faire partager notre passion pour le camping et la nature.

Jessica & Michaël

BIENVENUE À UNE NOUVELLE BOUTIQUE MÉNITRÉENNE

« **Des objets, des histoires** » a vu le jour le 20 février 2024 à la Méniltré. Une boutique qui propose des produits et objets artisanaux locaux pour vous faire plaisir et enchanter vos proches.

Manu, Mano et Carole vous accueillent du mardi au samedi de 10h à 18h30, au 14 rue Marc Leclerc. Des ouvertures exceptionnelles auront lieu le dimanche en fonction des événements et manifestations sur la commune.

Venez découvrir le savoir-faire de nos artisans et artisanes !



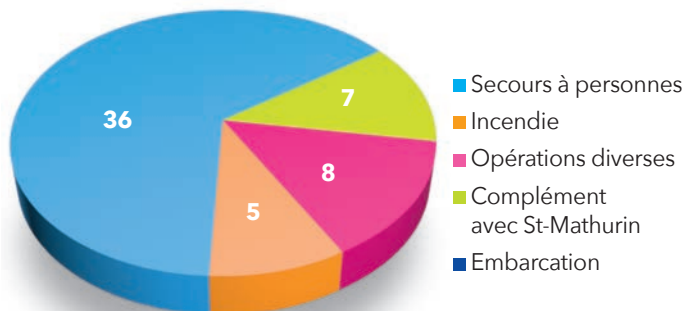
SAPEURS-POMPIERS

DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MÉNITRÉ

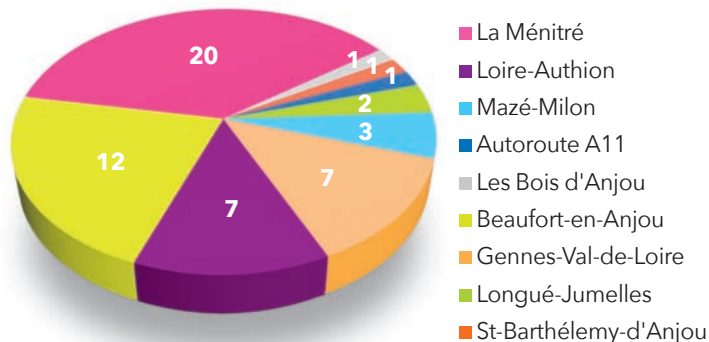
Bilan opérationnel des trois premiers mois de l'année 2024

Depuis le 1^{er} janvier 2024 le centre d'incendie et de secours comptabilise 54 interventions.

INTERVENTIONS



COMMUNES



LE CENTRE D'INCENDIE SECOURS RECRUTE !

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues, des hommes et des femmes âgés de 16 ans et plus. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter !!!

Contactez-nous

Lieutenant Stéphane VINCENT ▶ 07 86 78 63 28 - Adjudant-chef Anthony CRUBLEAU ▶ 06 59 01 82 81

Suivez vos sapeurs-pompiers sur les réseaux

Facebook ▶ Sapeurs-pompiers La Ménitré - Instagram ▶ sapeurspompiers_lamenitre - TikTok ▶ sapeurspompierslamenitre

UN MÉNITRÉEN VA RÉALISER SON RÊVE !

Le mardi 28 mai prochain la flamme Olympique traversera le Maine-et-Loire. Jean-Pierre Besnard, coureur émérite de l'ESVA de Beaufort en Anjou, va bientôt réaliser son rêve !

Le 15 janvier dernier il a appris avec beaucoup d'émotion et de joie que sa candidature pour avoir l'honneur de porter la flamme olympique allait devenir réalité. Pendant 4 minutes il pourra savourer et montrer au plus grand nombre sa passion de la course, des jeux olympiques et du déguisement.

Le 16 avril la flamme sera allumée à Olympie, berceau des J.O. antiques situé à 350 km d'Athènes. Le 26 avril, la flamme traversera la Méditerranée à bord du Belem, le célèbre trois-mâts qui arrivera le 8 mai à Marseille. Le relais de la flamme

commencera son périple à travers la France jusqu'au 26 juillet, jour d'ouverture des J.O.

Jean Pierre court déguisé depuis plus de 20 années dont 4 déguisements pour célébrer les quatre dernières olympiades ; Pékin (2008), Londres (2012), Rio (2016) et Tokyo (2020), et pour son relais de 200 mètres, il portera la tenue officielle du relais de la flamme qui arrivera à Baugé le 28 mai à 8h30.

La commune de La Ménitré partage sa fierté. Bravo à lui !

En 1924, pendant que les Ménitréens fêtaient le centenaire de la commune, la ville de Paris accueillait pour la seconde fois les J.O. d'été, après ceux de 1900.

Cette année les festivités du bicentenaire de la commune de La Ménitré auront lieu en même temps que les J.O. de Paris 2024.



ESPACE JEUNESSE

L'espace jeunesse vous donnent rendez-vous cet été pour de nouvelles activités aussi bien différentes les unes que les autres.

Au programme de cet été : du sport, des sorties culturelles, des activités nouvelles... mais pas que ! Il y a également sur place plein d'activités possibles : Billard, Baby-Foot, Jeux de sociétés, jeux Vidéos...

N'hésite pas à venir découvrir l'espace jeunesse ! Tu as 10 ans et tu rentres au collège à la rentrée ? Alors l'espace jeunesse est le lieu idéal pour passer de bonnes vacances avec tes amis !

L'espace jeunesse sera ouvert du lundi 08 Juillet au vendredi 26 Juillet et du lundi 26 Août au 30 Août. Il sera fermé du 29/07 au 23/08



CONTACT/INFOS

Arnaud CALCAGNI

▶ espacejeunesse@lamenitre.fr ▶ 07 86 03 65 03

▶ 12 euros pour l'année civile

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ va effectuer sa dernière réunion le samedi 08 Juin 2024 et ensuite il sera en vacances durant 2 mois. Des vacances bien mérité pour les élus ! En effet nous avons crée des Méni Commissions lors de nos dernières réunions avec pour chacune d'entre-elle un projet en cours de réalisation.

Nouveauté cette année pour le CMJ : la mise en place d'une nouvelle date de réunion lors des vacances scolaires. Nous nous retrouvons une journée de 10h à 16h pour travailler et avancer sur les projets. Une journée efficace qui permet aux élus de mettre en place leurs projets.

Les prochaines dates du CMJ :

Samedi 25 Mai 2024 et samedi 08 Juin



Quoi ?	Méni'piétons	Méni'fun	Méni'brico
Responsable	Pablo DOHIN	Martin RENAUDIER	Eliá MILLOT-PEDRERO
Vice-responsable	Silas GODARD	Enola BOILEAU	Laura JACQUET Eléanore MERAUT
Secrétaire	Emeric FRISON	Léna BEILLARD	Louna VILCHIEN
Maître du temps	Les 3	Léna AGARD	Lila FRADIN-TRANCHANT

CONTACT

Arnaud CALCAGNI

▶ espacejeunesse@lamenitre.fr

▶ 07 86 03 65 03

RELAIS INFO JEUNES



Le relai infos jeunes a organisé sa première journée JOB d'été qui a eu lieu le vendredi 08 Mars 2024 de 16h à 19h. Une journée organisée en lien avec la MLA de Beaufort en Anjou. Cet événement a permis à 70 jeunes de communes diverses et variées de venir trouver un JOB pour l'été. Pour ceux qui n'aurait pas pu venir lors de cette date il est possible de contacter le responsable du RIJ, Arnaud CALCAGNI. Il y avait différents partenaires sur cet événement (Agriculteurs de l'entente Vallée, MacDonald's, Cériance, Orthival, Unicité). Merci pour leur présence !

CONTACT

Arnaud CALCAGNI
 ▶ espacejeunesse@lamenitre.fr ▶ 07 86 03 65 03



ALSH

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT - ÉTÉ 2024

Le soleil est de retour, les oiseaux chantent, les jours rallongent, l'été arrive ! L'Accueil de loisirs de La Ménitrie sera ouvert du lundi 8 au vendredi 26 juillet puis du lundi 19 au jeudi 29 août. L'accueil péricentre, de 7h15 à 9h puis de 17h à 18h30 se fera à l'accueil de loisirs, à l'école Maurice Genevoix, 3 rue Saint Jean. Le groupe des maternelles (3-5 ans) passera la journée au Pôle Enfance/École Pierre Perret alors que le groupe des élémentaires (6-12 ans) s'appropriera les lieux de l'école Maurice Genevoix pour créer un lieu de vacances. Une équipe d'animatrices et animateurs est réunie pour proposer

de super vacances à vos enfants en les faisant rire, apprendre, jouer, rencontrer de nouveaux copains et copines et découvrir de nouvelles activités dans la bonne humeur.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font à la journée (9h-17h) depuis le portail famille ou auprès du directeur de l'accueil de loisirs à l'adresse alsh@lamenitre.fr pour un maximum de 36 places chez les 6-12 ans et 16 places chez les 3-5 ans.

RESTAURANT SCOLAIRE

RECETTE

TAILLIS DE FRUITS SECS

pour 8 à 10 pers
 Pudding médiéval moelleux

- 400 gr de pain dur
- 200 gr de lait d'amandes
- ou lait de vaches
- 2 œufs
- 100 gr de sucre
- 60 gr de raisins
- 50 gr d'amandes
- 50 gr de noisettes



Célébrons le bicentenaire de la commune avec nos papilles !

PRÉPARATION : Tremper le pain avec le lait. Mixer. Fouetter les œufs et le sucre. Incorporer aux pains et terminer par les fruits secs grossièrement hachés. Mettre dans un plat à cake. Enfourner à 160°C pendant 1h

À consommer en dessert de préférence, tiède accompagné d'un fromage blanc et d'un verre d'hypocras rouge ou d'hydromel !

L'ÉCOLE SAINTE-ANNE REMONTE LE TEMPS

Pour le **bicentenaire de la Ménitré**, l'école Sainte Anne va vouloir remonter le temps et connaître la vie d'un écolier dans les années 1900 durant la semaine du 27 mai 2024. Les élèves découvriront les classes et les écoliers de l'école d'autrefois leurs outils, les règles, les leçons de choses, les jeux de récréation et les repas du midi. Elle se terminera par une **guinguette ouverte à tous le vendredi 31 mai 2024** avec au programme : exposition, concert et fouées.

L'école a maintenant un compte Instagram et Facebook afin de publier toutes les manifestations qui se passent à l'école (Animation avec Noémie de La bulle Ambu'lente, les sorties au Bioparc en lien avec notre projet Biodiversité Ecolabel, notre projet vert qui se finalise...). Nous vous invitons à jeter un coup d'œil afin d'en apprendre un peu plus sur notre école de 4 classes ouverte à tous et pourquoi pas venir nous voir pour visiter l'école.

Date à retenir, la kermesse le samedi 22 juin

CONTACT

Pour les inscriptions contacter la directrice MéliSSa LABOVE

- ▶ par mail lamenitre.steagne@ec49.fr
- ▶ par téléphone au 07 67 41 31 73



ÉCOLE PIERRE PERRET LE VOYAGE DANS LE TEMPS CONTINUE

L'hiver de nos petits écoliers a rimé avec « grotte », « caverne », « mammoth et peintures rupestres »... un univers que les élèves ont découvert et apprécié pleinement.

Ainsi dans l'histoire élaborée avec les CP, le personnage principal, Augustin Bergnol, inventé par les enfants a échappé au Tyrannosaure en rejoignant la machine à voyager dans le temps... un nouvel épisode préhistorique a alors germé dans nos imaginations ! Comment Augustin va-t-il vivre au milieu des hommes de Cro-Magnon ?

Aujourd'hui, le printemps est là et ce sont les chevaliers et les châteaux forts qui alimentent nos discussions. La sortie du mois d'avril nous a permis d'aller nous immerger dans ce monde en visitant le château du Plessis-Macé et ainsi de nous transformer en chevaliers le temps d'une journée ! Quelle aventure !

En parallèle, La Grande Lessive a également été un temps fort de notre hiver autour du thème « les bulles ». Beaucoup de créativité autour de ce thème et un échange avec la crèche qui a permis aux futurs petits de découvrir l'école.

Une seconde sortie est prévue en mai qui nous fera traverser les temps modernes avant de rejoindre notre temps et surtout, celui des Jeux Olympiques. Après les olympiades, entre les GS et les CP au mois de décembre dernier, nous avons pris goût à ces rencontres sportives ! La cérémonie d'ouverture des JO sera à la hauteur de l'évènement et égayera notre fin d'année pour notre fête au mois de juin prochain !

La fin de l'année scolaire est proche et les inscriptions sont en cours, les nouveaux petits vont venir nous rencontrer pour se préparer à leur tour à devenir des petits élèves ! Bienvenue à eux pour de nouveaux projets !



INSCRIPTIONS

Florian Doisneau en mairie

▶ 02 41 45 68 64 .

ou M^{me} Roux, Directrice de l'école

▶ ecolemat.pierreperret@gmail.com

▶ 02 41 45 66 82

MULTI-ACCUEIL GABAR'RONDE

A Gabar'Ronde cette année nous allons explorer le thème de la nature, en partant à la rencontre des animaux de la forêt, de la savane, de la ferme au fil des mois par le biais d'activités sensorielles créatives et motrices.

L'exploration du jardin ainsi que le potager installé par les agents techniques de la commune nous servira également de support à la découverte de la nature, des plantes et des légumes. Le temps d'une matinée, les enfants du multi-accueil et du RPE (Relais Petite enfance) ont pu découvrir différentes activités de manipulation sur le thème de la ferme : manipulation d'argile, de graines, de paille, jeux avec les tracteurs ...



Enfin, nous accueillons depuis quelques semaines Bubulles et Plumettes, deux poissons rouges que les enfants prennent plaisir à observer et nourrir ! Afin de sensibiliser les enfants aux soins animaliers, Manuella, intervenante en médiation animale viendra tout au long de l'année nous présenter ses lapins et cochons d'inde afin que les enfants puissent les caresser et les nourrir.

CONTACT

- ▶ 02 41 44 43 55
- ▶ ma-gabarronde-pdl@vyv3.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Dans le cadre de la semaine nationale de la Petite Enfance, le Relais Petite Enfance de La Ménitré a proposé plusieurs animations aux tout-petits et à leurs assistantes maternelles : une matinée « zen » d'inspiration Snoezelen et une matinée sur le thème de la ferme en partenariat avec le multi-accueil.

L'idée étant de se laisser guider par l'enfant et de lui permettre d'explorer les espaces selon ses souhaits.

Ces deux temps forts ont permis aux enfants de donner libre court à leur créativité, manipuler, explorer... Cela a été l'occasion de beaux moments de partages entre les enfants mais aussi les adultes.

Parents et futurs parents, si vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ou futur enfant, le Relais Petite Enfance est aussi là pour vous accompagner dans vos démarches.

Vous pourrez y obtenir la liste des assistantes maternelles et des informations juridiques de premier niveau pour vous guider dans l'embauche de votre assistante maternelle.



CONTACT

7 rue Joliot Curie ▶ 02 41 44 47 42

LA GRANDE LESSIVE

LA COMMUNE DE LA MÉNITRÉ A PARTICIPÉ À LA GRANDE LESSIVE !

Ce projet qui s'inscrit dans une dimension locale mais aussi à l'échelle nationale et internationale, a réuni les enfants du Multi-accueil, de l'accueil de loisirs, de RPE, des écoles Pierre Perret et Sainte Anne ainsi que les résidents de l'EHPAD autour d'un thème commun « faire des bulles » pour créer des œuvres qui ont ensuite été exposées devant les grilles de la mairie.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION AU JARDIN DE MA COUSINE

RENDEZ-VOUS FESTIF AU TIERS-LIEU ÉPHÉMÈRE À LA MÉNITRÉ EN JUIN !

Dans le cadre du bicentenaire de La Ménitré, l'association "Au Jardin de Ma Cousine" organise les 29 et 30 juin 2024 un événement autour de la transition écologique, de la culture, et du partage, les trois piliers de notre collectif.

Rendez-vous à partir de 10h au Jardin de ma Cousine 44 bis, rue des Vendellières à La Ménitré.

Samedi 29 : un programme riche en apprentissage !

Tout au long de la journée petit.es et grand.es pourront participer à des ateliers ludiques : *Manu l'a Fée*, spécialiste de la couture zéro déchet nous accompagnera dans la confection de sacs en tissus de récupération. Luce et Cécile *Des filles récup*, nous apprendrons à fabriquer de chouettes carillons. L'association *Les pics verts de La Loire* sera également de la partie, avec une animation autour des plantes médicinales. Et de notre côté, nous vous concoctons un atelier convivial antigaspi alimentaire. Pour celles et ceux qui souhaiteraient en savoir un peu plus sur les notions de Tiers Lieux et de Transition, Kathleen du *Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine* (PNR-LAT) animera une discussion sur ces sujets. L'occasion de partager nos idées, nos envies, nos rêves et nos projets d'avenir !

Cette journée, c'est aussi une invitation à flâner dans le jardin permacole ! vous pourrez y rencontrer les jardinier.ères qui font vivre ce lieu, découvrir le tomatier et le « potager 1824 » et admirer les reproductions d'aquarelles de *Vilmorin-Mikado*,... et qui sait, vous y croiserez peut être danseurs, danseuses, ou autres artistes en création.

Certain.es pourront s'adonner à des parties de palets endiablés, ou autres jeux en bois, pendant que d'autres se rencontreront, accoudé.es au bar, autour d'une Piau tre bien fraîche !

Cette journée sera immortalisée par Jean Michel qui nous « tirera le portrait » à l'ancienne avec son Afghan Box, et par le graffeur Vincent Dupé qui réalisera une œuvre !

Après un après-midi ludique et bien rempli, place à la musique ! Le groupe Orgouki et ses influences Balkanique se produira en début de soirée, avant de laisser place à Mathilde des *Saltimbals* qui animera un « bal trad » saupoudré de latino, rock, swing, sur une sélection de musique éclectique.

Côté restauration, nous serons derrière les fourneaux pour le repas de midi. Le food truck *Ya pas le feu* sera quant à lui présent samedi soir pour nous régaler de ses bons p'tits plats.

Dimanche 30 : un programme sous le signe de la détente !

Un réveil en douceur au cœur du jardin, avec du Qi Gong et de la méditation guidée par Sophie. Jérémy initiera ensuite petit.es et grand.es à la Capoeira.

Dès midi nous vous convions à un pique-nique partagé, apportez ce qui vous fait plaisir, votre « madeleine de Proust », la recette préférée de votre grand-mère, nappe à carreaux et panier d'osier,...

Des musiciens rythmeront l'après-midi au son du Ukulélé, de l'Accordéon, du Oud et de la Derbouka. (Envie de faire un bœuf, amenez vos instruments !)

Et si le cœur vous en dit, pour faire un clin d'œil au bicentenaire, venez costumé.es de 1824 à aujourd'hui, ... vers le futur, choisissez votre époque !

CONTACT

► aujardindemacousine@gmail.com

Lucie ► 06 07 61 48 45

Guylène ► 06 86 76 85 31



LE JARDIN DE MA COUSINE C'EST QUOI ?

- Une association gérée en collectif avec un site rue des Vendellières
- Un grand jardin partagé, cultivé selon les principes de la permaculture
- Des ateliers en lien avec le jardin, l'art et la transition écologique : ateliers semis, tailles des arbres, peinture suédoise, pièges à frelons asiatiques, cuisine, récup', zéro déchet, danse, conte et musique dans le jardin, ...
- Des chantiers avec les jeunes volontaires service civique tous les mercredis
- Des temps collectifs de réflexion accompagnés par le PNR (Parc Naturel Régional)
- Des partenariats avec la commune de La Ménitré et d'autres associations du territoire



Pour suivre nos actualités,
abonnez-vous à notre page Facebook :
[aujardindemacousine](https://www.facebook.com/aujardindemacousine)

ASSOCIATION ARTS, CULTURE ET LOISIRS

Vous nous retrouverez au stand restauration du Port Saint-Maur le 26 mai pour « Les Mystères de Loire ».

Afin d'honorer le bicentenaire de notre commune, le samedi 15 juin, AACL vous invite à participer à une journée festive ; où peinture, sculpture et autres moyens d'expressions artistiques seront mis en valeur. L'ensemble du bourg et des bords de Loire accueillera des artistes en toute liberté pour exprimer leur art devant le public, pour exposer, pour animer une Foire aux Croûtes ...

Une fresque collective sera réalisée sur la Place Léon Faye par le public (toutes générations confondues) avec la complicité de Vincent DUPÉ, artiste graffeur professionnel bien connu de notre territoire.

Le Salon d'Art vous proposera d'admirer les œuvres d'une palette d'artistes comme chaque été du 6 juillet au 8 septembre. Yves de L'AVOUILLETTE sera l'invité d'honneur de cette 42^e édition.

Nous vous réservons la surprise du voyage d'été organisé par l'association.

CONTACT

Jacqueline CHOLOUX ▶ 06 47 30 89 50



Graff Vincent DUPÉ, Gare de La Ménitrie

HPVA

ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE EN VALLÉE D'ANJOU

Année exceptionnelle, événements exceptionnels. Le calendrier que vous avez tous reçu en début d'année mérite d'être suivi, vous y découvrez les manifestations préparées par la commune et les associations pour faire de 2024, une année dont vous vous souviendrez.

Les bénévoles d'H.P.V.A. vous présenteront du 15 juin au 28 juillet, dans la salle Marc LECLERC de La mairie, le déroulé historique de ces 200 ans passés de la commune, en une frise composée par 23 panneaux, complétée d'une exposition des bulletins municipaux depuis leur création, du cadastre, d'anciennes cartes postales et plusieurs objets et documents.

Le n° 5 des « Cahiers de la Vallée d'Anjou », paraîtra comme les années précédentes le dimanche du week-end des Journées Européennes du Patrimoine soit le 22 septembre, riche de nouveaux articles sur l'histoire de notre Vallée d'Anjou. Les numéros précédents, dont le numéro spécial bicentenaire, restent disponibles en mairie et auprès de notre association.

Un appel avant de conclure : nous recherchons des portraits et/ou photos des maires d'avant 1965, Pierre COULON compris.

CONTACT

Jean-Luc NEAU ▶ 06 03 03 34 74



**Grande exposition
rétrospective de l'histoire
de La Ménitrie**

du 15 juin au 28 juillet
Salle Marc LECLERC à la mairie

aux heures d'ouverture de la mairie
et les samedis et dimanches de 10 h à 12h 30 et de 15 h à 18 h

Entrée gratuite

présentée par l'association H.P.V.A.
Histoire et Patrimoine en Vallée d'Anjou

ASSOCIATION MOULIN ET CULTURE DE LA VALLÉE

LA MÉNITRÉ 200 ANS, LE MOULIN DE LA VIERGE 185 ANS

« Le moulin a connu plusieurs vies », comme l'avait évoqué Gérard Nicolas, président d'honneur de l'Association Moulin et Culture de la Vallée, lors d'un discours fait à la suite des travaux de restauration du moulin. Ce dernier a nourri le corps avec le pain fabriqué grâce à la farine produite ; l'âme lors de la transformation de l'étagé en chapelle et à présent il nourrit l'esprit avec des expositions diverses et variées. Une belle exposition s'est déroulée fin avril, animée par Tony MEDICI.

Notez dans vos agendas la prochaine date concernant le bicentenaire de la commune : **le samedi 15 juin.**

Plusieurs associations seront présentes ce jour-là. L'AMCV vous présentera à cette occasion de 10h à 20h dans l'allée du canal, outre les histoires du moulin, du vieux matériel agricole agrémenté de photos anciennes décrivant l'évolution et la vie de notre campagne.

N'hésitez pas à partager cette information et à faire connaître le moulin de la Vierge : www.lemoulindelavierge-lamenitre.com ainsi que la page Facebook : facebook.com/amcv1908



CONTACT

► amcv1908@outlook.fr



LIRENLOIRE

LIRENLOIRE CÉLÈBRE LE BICENTENAIRE !

L'association Lirenloire se devait d'être présente aux festivités du bicentenaire de la commune, et, en tant que médiathèque, le thème du livre était tout désigné. Le point de départ de notre réflexion était évident : que lisait-on vers 1824 et où en était la littérature française à cette époque ? On était en plein romantisme et les noms de Hugo, Musset, George Sand, Balzac et d'autres célébrités viennent aussitôt à l'esprit. En se penchant un peu sur la pratique de la lecture à cette époque, on s'aperçoit que l'élite culturelle et artistique avait l'habitude de fréquenter ce qu'on appelait alors « les salons littéraires », d'où l'idée d'en reconstituer un à notre manière.

Ainsi, dix lecteurs en costumes d'époque se partageront le temps de la lecture (poèmes, articles de presse, lettres, extraits de romans...), tout cela agrémenté par des interventions musicales au piano. A l'entracte « le personnel de maison » servira thé, café et rafraîchissements ! L'Espace culturel se transformera en salon littéraire du XIX^e siècle pour une première représentation le vendredi 24 mai à 20h puis une deuxième représentation le samedi 25 mai à 18h. Nous vous attendons nombreux ! Entrée gratuite.



INFOS

► **Horaires d'ouverture de la Médiathèque :**
Mercredi de 15h45 à 18h30 - Vendredi de 16h à 18h30 - Samedi de 10h à 12h45
 ► **Réservations :**
culture@lamenitre.fr
 07 85 08 09 80



LE COMITÉ DES FÊTES

La dernière Assemblée Générale du Comité des Fêtes a marqué un tournant majeur dans l'organisation, introduisant de nouveaux visages dans le bureau tout en rendant un hommage bien mérité à ceux qui ont quitté l'association. Cet événement qui s'est déroulé le 23 février dernier à l'Espace de la Vallée, a été l'occasion de célébrer le dévouement et l'engagement de membres clés ayant donné de leur temps, tant d'années dont l'investissement a grandement contribué au dynamisme et au succès du Comité. Ils ont décidé de passer le flambeau à de nouvelles motivations, assurant ainsi la continuité de la mission.

Le nouveau bureau, élu lors de cette réunion cruciale, promet de poursuivre le travail remarquable de ses prédécesseurs avec énergie et innovation.

Président : Jackie PASSET

Vice-Président : Pascal LIVACHE

Trésorière : Jacqueline LEFEVRE

Secrétaire : Karine LEROY

Responsable de la communication et publicité :

Sophie PÉAN

Responsable Cave (Achats + Stocks) : Romain LEROY et Jacques DELAUNAY

Responsable Matériel et Sécurité : Patrick DUPUIS

Responsable Matériel : Alexis BÉZANNIER

Et ses membres : Dina DO ADRO, Dominique CANEVET et Aurore LE GOFF.

Nous tenons à exprimer notre gratitude la plus profonde à Philippe Roegiers (10 ans), Marine Lebouc-Lambert (5 ans), Jean Prieto (14 ans), Robert Baillif (19 ans), et Didier Boigné (38 ans) pour leurs années de service dédié. Leur passion et leur engagement ont façonné le Comité des Fêtes en ce qu'il est aujourd'hui. Leur départ marque un changement, mais aussi le début d'un nouveau chapitre plein de promesses.

À tous, partants, comme nouveaux élus, nous adressons nos remerciements les plus sincères et nos vœux de succès. Ensemble, continuons à enrichir notre communauté par la joie et la célébration.

En raison des travaux de l'espace J. Pessard cette année, le repas des anciens n'aura pas lieu, mais un après-midi animé sera proposé le 29 septembre (Goûter, animations et boissons).



CERCLE DE BOULE DE FORT L'AVENIR



Challenge des invités



Les finalistes Marie Thérèse Garreau et David Pirard du Challenge Robert et Marcel

ASSOCIATION DU FOYER RURAL

Le Foyer Rural organise son 3^e Vide-grenier annuel le 8 septembre 2024 dans le centre-bourg de la Ménié de 7h à 18h.

450 emplacements de 4 mètres x 4 mètres environ sont prévus pour un coût de 10€ l'unité en réservant à l'avance.

L'emplacement sera de 12 € le matin sur place.

Restauration sur place.

À partir du 15 juin 2024, vous pourrez venir réserver votre emplacement chaque samedi matin de 10h à 13h place Léon Faye (place du marché). Un plan vous aidera à le choisir.

TENNIS CLUB

Nous souhaitons rendre hommage à Sophie Beau qui vient de quitter l'association. Nous la remercions pour toutes ces années passées au service du club de tennis de La Ménittré.

Suite à l'assemblée générale du mois de février, un nouveau bureau a été élu :

Président : Frédéric LOUCHART

Vice-président : Yohann RENAUDIER

Trésorière : Audrey RENAUDIER

Secrétaire : Michèle LAROCLETTE

Championnat

Un grand bravo à toutes les équipes engagées pour leur championnat d'hiver.

Félicitations à l'équipe senior plus hommes qui monte en régional 2 !!

Cette année, une équipe femmes est engagée en coupe d'été,

championnat qui se déroulera en mai et juin. Bonne chance à elle !

Bicentenaire

Le TCM va s'associer aux festivités du bicentenaire le 15 juin 2024. Le concours de palets est donc reporté à la saison prochaine.

Tennis à l'école

Comme chaque année, le club offre une découverte du tennis aux enfants des écoles, Auguste animera ces séances en avril et mai, à raison de 2 heures par classe.

INFOS/INSCRIPTION

Michèle LAROCLETTE ► 06 67 70 74 24

SAINT MATHMÉNITRÉ FOOTBALL CLUB

Côté sportif

Le mois de mai est synonyme de portes ouvertes pour tous les jeunes qui souhaitent tester le football. Ainsi, chaque mercredi, au stade de LA MÉNITRÉ, toutes les catégories offrent aux enfants de 6 à 14 ans la possibilité de rencontrer d'autres enfants qui partagent la même passion.

Sponsors

L'UMAC (union des artisans et commerçants de LA MÉNITRÉ) soutien désormais le club à travers 16 panneaux publicitaires sur les 2/3 autour du terrain.

Cette réalisation a été rendue possible grâce au concours de la municipalité qui a remis aux normes une partie de la main courante fatiguée par plus de 40 années de services, et le concours des artisans pour l'enlèvement des poteaux.

Manifestations

- AG le vendredi 7 juin au stade de La Ménittré
- Méchoui et tournoi des familles le samedi 8 juin à Saint Mathurin Sur Loire

LES DAM'ZELLES D'ANJOU !

Nous sommes ravies de vous présenter notre association. Mais les Dam'Zelles d'Anjou, c'est quoi ? Il s'agit de 6 dam' qui souhaitent participer à la course solidaire et exclusivement féminine des Sénagazelles en avril 2025.

Cette course solidaire a pour but de collecter des fournitures scolaires pour contribuer à l'amélioration de la scolarisation des enfants au Sénégal, et de les distribuer dans les écoles lors de notre arrivée après avoir effectué une course à pied (7 à 9 km par jour pendant une semaine).

Nous sommes 6 amies à vouloir partager cette aventure hors du commun et riche.

Ce projet, nous tenant à cœur, nous avons pour objectifs :

- De collecter des fournitures scolaires neuves ou d'occasions en bon état (46 kg par personne).
- Collecter des fonds (nous soutenir avec notre cagnotte Helloasso).
- Collecter un maximum de tote-bags publicitaires, neufs ou recyclés (contenant ce qui servira à la distribution des fournitures).

Nous organisons diverses ventes et événements à venir, alors n'hésitez pas à consulter nos pages Facebook et Instagram.



CONTACT

► lesdamzellesdanjou@gmail.com

AS MÉNITRÉ BASKET



Après une agréable saison de championnat qui s'est terminée début mai avec de belles victoires et quelques défaites, le club de l'AS Méniltré Basket vous propose de venir découvrir le basket durant tout le mois de juin pendant les horaires d'entraînements.

Les mardis :

- ▶ De 17h à 18h pour les enfants nés de 2018 à 2020
- ▶ De 18h à 19h pour les enfants nés de 2016 à 2017
- ▶ De 19h à 20h pour les enfants nés de 2014 à 2015

Les mercredis :

- ▶ De 19h à 20h30 pour les enfants de 2010 à 2013
- ▶ De 20h30 pour les Loisirs adultes

Les jeudis :

- ▶ De 17h à 18h pour les enfants nés de 2016 à 2017
- ▶ De 18h à 19h pour les enfants nés de 2014 à 2015
- ▶ De 19h à 20h pour les enfants de 2010 à 2013

Toutes les séances seront en « Portes Ouvertes » et gratuites.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour la saison prochaine !

RENSEIGNEMENTS

▶ menitre@basketball49.fr

ASSOCIATION DES ACTIFS MÉNITRÉENS



Le vide grenier de l'ADAM (Association Des Actifs Méniltréens) est devenu depuis quelques années une manifestation incontournable. La 24^e édition aura lieu le

dimanche 2 juin prochain dans le centre bourg et les rues adjacentes de La Méniltré de 7h à 18h.

Les inscriptions ont débuté le 30 mars dernier sur la place du marché de La Méniltré chaque samedi de 9h30 à 13h. Venez réserver votre emplacement au tarif de 10€ les 4m² environ.

L'année dernière, 430 exposants ont été enregistrés ce qui a permis aux membres de l'ADAM de faire un don à l'association « Le petit monde de Lou ». Lou est une petite fille de 5 ans qui est atteinte de la maladie génétique « Mowat-Wilson ». Elle ne parle pas, ne marche pas et ressemble à une petite fille de 8/9 mois. Le projet est de récolter des fonds pour participer à sa thérapie à Barcelone et de financer également son trajet. L'objectif est qu'elle puisse marcher toute seule un jour. Le jour du vide-greniers un stand lui sera dédié. Vous pourrez y déposer des objets que vous souhaitez lui donner pour vendre sur son stand. Ils pourront être récoltés le samedi matin lors des inscriptions.

La totalité de la vente ira à l'association « Le petit monde de Lou ». Vous pouvez la suivre sur Facebook.

Nous vous attendons nombreux à notre manifestation !



Scannez ce QR code pour me suivre sur facebook
#lepetitmondedelou

PAGES INFOS DE BAUGEOIS-VALLÉE

LE TRI DES BIODÉCHETS UN MOYEN EFFICACE POUR RÉDUIRE VOS ORDURES MÉNAGÈRES !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi anti-gaspillage du 10 février 2020 oblige La communauté de communes à proposer à chaque habitant une solution de tri des biodéchets.

L'objectif est d'apporter à tous les habitants (en maison individuelle ou logement collectif) des solutions supplémentaires de tri pour réduire le volume des ordures ménagères.

Parmi les solutions proposées, la communauté de communes propose une aide à l'achat pour les composteurs individuels !

Pour les maisons individuelles :

L'utilisateur peut se fournir en magasin ou sur internet. Sur présentation de facture, d'un RIB et du formulaire rempli, celui-ci peut bénéficier de l'aide à l'achat d'un montant de 35 €.

Un composteur coûte en moyenne 60 €. Rapprochez-vous du Service déchets pour bénéficier de cette aide. Une convention à signer sera à télécharger sur le site internet de la communauté de communes.

Pour les habitats collectifs :

Baugeois-Vallée vous accompagne pour votre projet de composteur partagé.

Si votre logement dépend d'un bailleur et que l'idée du compostage partagé vous séduit, faites-le lui en part et votre propriétaire se mettra en lien avec le Service Gestion et Valorisation des Déchets de la comcom afin d'étudier votre projet.



Une étude sur le contenu des ordures ménagères a été menée fin 2022.

Le constat : il reste dans nos ordures ménagères 59 % des déchets qui pourraient être triés autrement, dont 22 % de biodéchets.

À SAVOIR

QUE SONT LES BIODÉCHETS ?

Les biodéchets sont des déchets alimentaires et végétaux tels que les épluchures, peaux de fruits, restes de repas, os, coquilles œufs, fleurs fanées, tontes, branches, feuilles...

Vous souhaitez pratiquer le broyage dans votre jardin ?

Habitants de la Commune de La Ménitric, vous avez la possibilité de louer un petit broyeur électrique de végétaux à retirer en mairie. Horaires d'ouverture (Lundi et mercredi : 9h à 12h et de 15h à 17h30 - Mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h).

10 €/jour en chèque à l'ordre du trésor public
+ un chèque de caution de 100 €

Réservation obligatoire, auprès de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée au 02 41 79 77 00 ou à dechets@baugeoisvallee.fr



INFOS PRATIQUES

Renseignement COMPOSTEURS ► 02 41 79 77 07

Renseignement locations de broyeurs ► 02 41 45 63 63



**Baugeois
Vallée**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ BAUGEOIS-VALLÉE

6^E ÉDITION DE LA JOURNÉE RÉGIONALE DE L'AROMATHÉRAPIE



Organisé par l'Établissement de Santé Baugéois Vallée avec la participation de la Mairie de la ville de Baugé-en-Anjou, ce rendez-vous aura lieu le JEUDI 13 JUIN 2024 à Baugé-en-Anjou au centre culturel René d'Anjou ! Au programme, des professionnels médicaux et paramédicaux exposeront leurs travaux en aromathérapie sur des sujets variés : plantes tropicales, recherche clinique, soins vétérinaires, retours d'expériences, intérêt des huiles essentielles dans les mycoses, analyse d'audit sur les candidoses, l'hélichryse italienne...

Une table ronde se tiendra sur le thème de "Aromathérapie et pratique sportive". Tout au long de la journée, vous pourrez profiter de stands de professionnels de l'Aromathérapie. Au terme de la journée, une visite de l'Apothicaire de Baugé-en-Anjou sera proposée aux personnes inscrites. Pour vous inscrire et découvrir le programme, rendez-vous sur notre site www.esbv.fr à la rubrique « nos spécificités ».

Nous vous attendons nombreux !



FESTI'BOSSE

FESTIVAL HISTORIQUE DU TERRITOIRE BEAUFORTAIS !

Rendez-vous le samedi 6 juillet prochain au forum de Beaufort-en-Anjou pour la 15^e édition.

Tous les membres de l'association de **La Bosse** se démènent depuis plusieurs mois pour vous concocter une soirée extraordinaire !!!

Comme à son habitude, la programmation s'annonce éclectique, intergénérationnelle et ensoleillée, pour faire chalouper tout le public du festival ! La soirée débutera par un moment festif et dansant pour les enfants... et leurs parents. Le Petit bal festif, mené par Théodore (notre artiste le plus local !) vous promet un beau moment de convivialité ! C'est ensuite Benjamin Piat, artiste au grand cœur, qui fera voyager le public du forum avec ses albums remplis d'exotisme, puis le très énergique duo festif Mago partagera la scène avec Guizmo du célèbre groupe "Tryo" !

Enfin, le "Punk Rock Cuivraille" des 5 machines de scène du groupe Outrage résonnera dans tout Beaufort pour laisser Beer Beer Orchestra, groupe de ska-rock, présenter son spectacle 100% vibrations positives et clôturer cette édition 2024 !

Une soirée festive et conviviale à ne manquer sous aucun prétexte !

- ▶ Samedi 6 juillet, dès 18h au forum de Beaufort-en-Anjou, 2 rue de Lorraine
- ▶ Bar et restauration sur place - Tarif libre



graphisme : [instagram.com/lescouleursdejustine](https://www.instagram.com/lescouleursdejustine)

FAMILLE D'ACCUEIL

UN MÉTIER QUI A DU SENS

Être famille d'accueil, c'est un métier mais avant tout un engagement. Un engagement auprès d'un ou plusieurs enfants ou jeunes majeurs, jusqu'à 21 ans, pour les accueillir chez soi, de jour comme de nuit. C'est accompagner l'enfant dans un environnement bienveillant, l'intégrer à sa vie de famille et accueillir son histoire, sa culture ou encore sa famille.

Ces enfants sont confiés aux services de la protection de l'enfance du Département lorsque leur cadre familial ne leur permet plus de vivre un quotidien serein ou lorsque celui-ci peut représenter un danger pour eux. Le Département leur propose alors un accueil en établissement ou un hébergement chez un assistant familial, autrement dit une famille d'accueil, qu'il recrute et forme.

Ouvert à tous, le métier d'assistant familial impose quelques conditions comme être titulaire d'un permis de conduire, maîtriser la langue française, avoir une maison ou un appartement pour accueillir l'enfant et pouvoir communiquer et être joignable à tout moment.

Avant de pouvoir exercer ce métier et d'accueillir un enfant, il vous est nécessaire d'obtenir un agrément. Chaque mois, le service de Protection maternelle et infantile du Département organise des réunions d'information sur le métier d'assistant familial. Il est impératif de participer à l'une d'entre elles car c'est au cours de ces réunions que le dossier de demande d'agrément vous est distribué



CONTACT

Vous souhaitez rejoindre ce métier de cœur et devenir famille d'accueil ?

Service PMI du Département de Maine-et-Loire par téléphone

▶ 02 41 81 46 10

▶ dossiers.assfam@maine-et-loire.fr

« Famille d'accueil »

▶ maine-et-loire.fr

▶ <https://www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/enfance-et-famille/famille-daccueil>

FAMILLES SOLIDAIRES

UN ENGAGEMENT CITOYEN

La prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) venus de l'étranger est l'une des compétences méconnues du Département. Cette mission d'accueil et d'accompagnement a connu un pic d'activité en 2018 puis à l'été 2023, avec 50 jeunes arrivant en Maine-et-Loire chaque mois : une conséquence, notamment, de la reprise post-Covid des routes migratoires.

Une partie des MNA, soit plus de 500 sur les 630 suivis, est hébergée chez les opérateurs partenaires de la collectivité. Chaque mineur a pourtant besoin d'un toit : pour prendre en charge durablement ceux qui n'ont pas la chance d'être logés, les services du Département en appellent à l'engagement citoyen des habitants.

Il est possible de devenir famille solidaire en accueillant après évaluation par des professionnels un MNA de 12 à 18 ans, moyennant une indemnité journalière de 18 €. Sont pris en compte la qualité des moyens de transports et d'hébergement mis à disposition pour l'intégration, la scolarité ou le parcours professionnel du jeune accueilli.

Aujourd'hui, 7 familles en Maine-et-Loire sont engagées dans cette démarche généreuse. Pourquoi pas vous ?



CONTACT

▶ accueilsolidaire.mna@maine-et-loire.fr

« Accueillir un mineur non accompagné »

▶ maine-et-loire.fr

▶ <https://www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/enfance-et-famille/accueil-solidaire-mna>



TOILE DE GRAINES

CENTRE D'ANIMATION DE LA VALLÉE

Retour sur la Réunion publique « Passage associatif du Centre d'animation Toile de Graines du 22 mars 2024 »

Plus de 80 habitants de l'Entente Vallée sont venus s'informer et questionner sur ce passage en association. Une soirée riche de rencontres et d'échanges conclue par un pot convivial.

Le projet continu : une première réunion pour constituer un « groupe projet associatif » qui aura pour mission de construire la dynamique associative a été programmée le 28 mars à 19h à Toile de Graines.

Les prochaines réunions se dérouleront dans les autres communes de l'Entente-Vallée.

Vous pouvez vous impliquer dans ce groupe à tout moment de la démarche, pour cela il suffit de contacter le **Centre d'Animation** au **02 41 79 74 73** ou en se rendant sur place au **2 rue de Lorraine à Beaufort-en-Anjou**.

Toute l'équipe de Toile de Graines se tient à votre écoute, et reste disponible.



PERMANENCES FRANCE SERVICES

Nadège et Alice vous accompagnent aussi concernant les démarches sur MaPrime Rénov et votre chèque Energie.
N'hésitez pas à contacter l'accueil de Toile de Graines pour prendre rendez-vous.



ONACVG

L'AIDE SOCIALE DE L'ONACVG À SES RESSORTISSANTS

L'Office national des combattants et victimes de guerre (ONACVG) est un établissement public d'Etat, sous tutelle du ministère des Armées et qui dispose d'un service de proximité dans chaque département.

Il a pour mission de veiller sur les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants qui sont :

- ▶ Les anciens combattants et les militaires titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation
- Leurs veuves ou leurs conjointes survivantes (PACS)
- Les blessés de guerre
- Les pupilles de la Nation
- Les orphelins de guerre
- Les victimes d'attentats terroristes.

L'une des principales missions de l'ONACVG est de proposer un accompagnement social à ses publics. Ces personnes peuvent solliciter une aide ponctuelle en fonction de leur situation financière (examen des ressources et des charges) pour les motifs suivants :

- ▶ Frais domestiques (facture d'énergie, mutuelle, découvert bancaire, remplacement d'appareils électriques...),
- Frais médicaux (dentaire, optique, auditif...),
- Maintien au domicile (aide-ménagère, télésurveillance, portage de repas, accueil de jour...),
- Entrée en EHPAD,
- Frais d'obsèques
- Reconversion professionnelle.

Pour solliciter un soutien financier de l'ONACVG, il vous suffit de compléter un formulaire et de fournir les pièces justificatives. M^{me} HAVARD, en charge de la solidarité au sein du service départemental de l'ONACVG de Maine-et-Loire, se tient à votre disposition (**virginie.havard@onacvg.fr - 02 41 47 82 92**) pour vous adresser la demande d'aide sociale, vous fournir toute information complémentaire et vous accompagner dans la constitution de votre dossier.



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Plus d'informations et de détails sur le site lamenitre.fr
et la page facebook « [communedelamenitre](#) »



MAI

Vendredi 17 au lundi 20 mai

SCRABBLENLOIRE

15 ans du club

Espace culturel et
Espace de La Vallée

Mercredi 22 mai

20h

MAIRIE

Conseil Municipal

Vendredi 24 - 20h

Samedi 25 mai - 18h

LIRENLOIRE

Bicentenaire - Salon Littéraire

Espace culturel

Dimanche 26 mai

10h - 19h

LES MYSTÈRES DE LOIRE

Au Port Saint-Maur

Mardi 28 mai

8h30

**PASSAGE DU RELAIS DE LA
FLAMME OLYMPIQUE**

Baugé

Vendredi 31 mai

18h

« À L'ÉCOLE D'AUTREFOIS »

l'école Sainte Anne fête le

Bicentenaire (Groupe de musique

25^e heure, buvette, fouées)

Entrée libre

JUIN

Samedi 1^{er} juin

20h30

LES AMIS DES ORGUES

Concert Scènefonia

Église Saint-Jean-Baptiste

Dimanche 2 juin

7h - 18h

ADAM

Vide grenier

Centre-bourg

Lundi 3 juin

19h30

ASM BASKET

Assemblée Générale

Salle Émile Joulain

Mercredi 5 juin

14h30 - 19h

SCRABBLENLOIRE

Tournois simultanés

Espace culturel

Vendredi 7 juin

17h - 22h15

SCRABBLENLOIRE

Tournois simultanés

Espace culturel

Vendredi 7 juin

FOOTBALL CLUB

Assemblée Générale

Stade Georges Gautier

**Mercredi 12 juin au dimanche 28
juillet**

Aux horaires d'ouverture de la

Mairie en semaine et les samedis et
dimanches

De 10h à 12h30 et de 15h à 18h

HPVA

Grande exposition rétrospective de

l'histoire de La Ménitné 1824-2024,

Salle Marc Leclerc en Mairie



Samedi 15 juin

**BICENTENAIRE DE LA MÉNITRÉ
- GRANDE JOURNÉE « FÊTE DU
VILLAGE »**

10h à 18h

- « **La Ménitné en peinture** »

Journée peinture et Foire aux
croûtes

organisé par AACL avec le
graffeur Vincent DUPÉ

- **Exposition Moulins, photos et
machines agricoles**

par l'association AMCV

Allée du canal

- **Exposition « Frise historique »**

par l'association HPVA

Mairie

- **Animation**

par le crieur Justin Peudo

- **Véhicules anciens de
pompiers**

17h30 à 18h30

- **École de Musique**

Baugeois-Vallée

18h45 à 20h

- **Concert**

Groupe Africain Koreduga (PEFAB)

Illumination de l'église

et de la mairie

- **Grandes tablées**

Place de l'église

20h

- **Apéro-concert au balcon**

par le Groupe Love Boat

22h

- **Bal populaire**

par Cédric Lambert

MÉNI'ACTEURS

Spectacle de fin d'année
Espace de La Vallée

Vendredi 21 juin

Dès 10h

LIRENLOIRE

Bébés lecteurs en musique
Médiathèque

Vendredi 21 juin

10h - 12h

TOILE DE GRAINES

Ateliers numériques
Espace culturel

Samedi 22 juin

KERMESSE

École Sainte-Anne

Vendredi 23 juin

FÊTE DU VÉLO

27^e édition

(Angers/Saumur - Stand à la
Ménittré au Port Saint-Maur)

Mercredi 26 juin

20h

MAIRIE

Conseil Municipal
Espace culturel

Vendredi 28 juin

FÊTE DES ÉCOLES PUBLIQUES

Samedi 29

au dimanche 30 juin

**COLLECTIF AU JARDIN DE MA
COUSINE**

Rendez-vous festif spécial
Bicentenaire - Tiers-Lieu éphémère



JUILLET

**Samedi 6 juillet
au dimanche 8 septembre**

AACL

42^e Salon d'Art

Espace culturel



Samedi 6 juillet

MAIRIE

Cinéma en plein air
Port Saint-Maur à la
tombée de la nuit

Vendredi 19 juillet

19h30

MAIRIE

Apéro-concert
Groupe Cocktail et la Compagnie
Bobazar
Port Saint-Maur



**Dimanche 21 juillet
BICENTENAIRE DE LA
COMMUNE - CÉRÉMONIE
OFFICIELLE**

10h

- **Messe à l'église**

11h

- **Cérémonie officielle « Tous
costumés » en mairie puis vin
d'honneur**

Orgue de barbarie
Jardins de la mairie



12h30, 13h30, 15h30, 16h30 et
19h30

- **Scénettes**
par la Compagnie Expresso

13h - Port Saint-Maur

- **Barbecue géant**
« Apportez votre pique-nique »
- **Danses folkloriques**
par l'Avant deux du Haut Anjou,
contes de la Jabotée

20h - Port Saint-Maur

- **Repas**
sur réservation

20h30 - Port Saint-Maur

- **Bal populaire**
avec les Saltimbals

23h - Port Saint-Maur

- **Spectacle pyrotechnique**

Dimanche 28 juillet

SPECTACLE

Festival Les impatientes

AOÛT

Du 1^{er} au 31 août

AACL
42^e Salon d'Art
Espace culturel

Jeudi 1^{er} août

FÉDÉRATION PÊCHE 49
Atelier Pêche
Port Saint-Maur

Vendredi 2 août
19h30

APÉRO-CONCERT
Groupe Bélozidé
Port Saint-Maur



Mercredi 28 août

FÉDÉRATION PÊCHE 49
Atelier Pêche
Port Saint-Maur

SEPTEMBRE

Du 1^{er} au 8 septembre

AACL
42^e Salon d'Art
Espace culturel

Du 2 au 14 septembre

CERCLE DE L'AVENIR
(Boule de fort) Section
Robert et Marcel

Samedi 7 septembre

Le midi
SOCIÉTÉ DU VERDELAY
Méchoui

Dimanche 8 septembre

7h-18h
FOYER RURAL
Vide-grenier
Centre-bourg
CERCLE DE L'AVENIR
Grande finale challenge juniors
16h30



MAIRIE

Tournée des vendanges
Spectacle
Pinocchio du NTP
Port Saint-Maur

Samedi 14 septembre

Le matin
**ACTION DU CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES**

Place du Colonel Léon Faye
10h-12h

**MARCHÉ DES ASSOCIATIONS
ET ACCUEIL DES NOUVEAUX
HABITANTS**

Place du Colonel Léon Faye
et Maire

Mercredi 25 septembre

20h
MAIRIE
Conseil Municipal
Espace culturel

Samedi 21 septembre

dès 14h jusqu'à 18h
MAIRIE ET ASSOCIATIONS
Grand jeu du patrimoine
Ouvert à tous à partir de 5 ans

Samedi 28 septembre

19h30
FOYER RURAL
Soirée Moules Frites
Salle du Foyer rural

Dimanche 29 septembre

COMITÉ DES FÊTES
Goûter des aînés
Espace culturel



www.lamenitre.fr

Plus d'infos sur le site lamenitre.fr et
le facebook (communedelamenitre)



INFOS PRATIQUES

► MAIRIE DE LA MÉNITRÉ

B.P. 20 - 49250 La Ménittré
Mail : accueil@lamenitre.fr
02 41 45 63 63

www.lamenitre.fr

Lundi et mercredi : 9h à 12h et 15h

à 17h30 ; Mardi, jeudi et vendredi :

9h à 12h ; Samedi : permanence,

10h à 12h hors vacances scolaires.

► MÉDIATHÈQUE
DE LA MÉNITRÉ1^{er} étage de l'Espace culturel

10 place du Colonel Faye

Mail : lirenloire@laposte.net

02 41 45 25 54

Mercredi : 15h45 - 18h30

Vendredi : 16h - 18h30

Samedi : 10h - 12h45

► COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
BAUGEOIS-VALLÉE

15 avenue Legoulz de

la Boulaie - Baugé

49150 Baugé-en-Anjou

www.baugeoisvallee.fr

Du lundi au vendredi

9h à 12h15 et 13h30 à 17h30

► BUREAU DE POSTE
DE LA MÉNITRÉ

Du mardi au vendredi de 9h30 à

12h30 et le samedi de 11h15 à

13h15

► GENDARMERIE

5 route des Marillères

49250 Beaufort-en-Anjou

02 41 79 17 17

Du lundi au samedi :

8h-12h et 14h-18h

Le dimanche : 9h-12h et 15h-18h

► URGENCES

Police secours : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Centre anti-poison :

02 41 48 21 21CHU Angers : **02 41 35 36 37**

Pharmacie de garde :

3237 (www.3237.fr)Enfance en danger : **119**Violences Femmes Infos : **3919**



MERCREDI 08 MAI
Commémoration Passeur de Loire
60 ans CATM

VEN 24 & SAM 25 MAI
Salon littéraire Espace culturel
20h LirenLoire

VENDREDI 31 MAI
L'école Autrefois Ecole Ste Anne

SAMEDI 01 JUIN
Concert ScèneFonia Eglise
20h30 Les Amis des orgues

200 ans La Ménitré.

En 2024, célébrons nos racines!

DU 12 JUIN AU 29 JUILLET
Exposition Frise historique Mairie HPVA

SAMEDI 15 JUIN
Peinture, Expositions, ouverture boules de fort
Anciens véhicules pompiers
1^{er} apéro-concert bicentenaire.
Grandes tablées, Concerts, Bal, Illumination

SAM 29 & DIM 30 JUIN
Tiers-Lieu au et par le Jardin de ma cousine

DIMANCHE 21 JUILLET
Venir habillés à l'époque de votre choix
Cérémonie officielle en mairie à 11h
et Anniversaire au Port Saint maur.
Spectacle Pyrotechnique